

Atlas de la **Biodiversité**

de la **Réserve Naturelle**
des **Dunes et Marais**
d'**Hourtin**



Office National des Forêts



Réserve Naturelle
Dunes et Marais d'Hourtin



Partenaires



CISTUDE



NATURE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AQUITAINE



Parc
naturel
régional
Médoc

Conservatoire Botanique National



SUD-ATLANTIQUE

Lacs
Médocains
SIAEBVELG - SAGE - NATURA 2000

INRAE

Financiers





Éditorial

M. Henri Sabarot

**Président du PNR du Médoc
Conseiller régional Nouvelle Aquitaine**



Au cœur du Parc Naturel Régional du Médoc, la Réserve Naturelle des Dunes et Marais d'Hourtin constitue un écrin remarquable pour la conservation de la biodiversité. Entre océan et marais, l'ensemble des espèces typiques des milieux rétro-littoraux y trouve les conditions idéales à sa conservation. Depuis 2009, date à laquelle la gestion de la RNN a été confiée à l'Office National des Forêts, le gestionnaire a su mettre en œuvre le plan de gestion autour d'une large concertation des acteurs du territoire. J'en veux pour preuve les nombreux partenaires qui y ont contribué depuis sa création il y a 10 ans déjà ! La biodiversité, élément essentiel de nos milieux littoraux et arrière littoraux, est particulièrement riche et vulnérable sur le littoral Aquitain. En effet, elle trouve refuge sur des secteurs à forte pression touristique (15 000 visiteurs/an sur le seul sentier de Contaut) où des outils de sensibilisation sont nécessaires pour informer le grand public. Grâce au concours de nombreux partenaires scientifiques, les connaissances sur la biodiversité de la RNN se sont considérablement étoffées en 10 ans. Pour rendre ces inventaires accessibles au plus grand nombre et valoriser ce travail, l'ONF s'est lancé dans la rédaction d'un Atlas de la Biodiversité afin de doter la RNN d'un nouvel outil pédagogique. Ce document, à destination de tous, dresse un bilan des espèces et milieux en présence. Il aborde la gestion en place, les bons réflexes à adopter lorsque l'on s'aventure dans un espace protégé, et les connaissances nécessaires pour prêter toujours plus attention à la fragilité de cette biodiversité. Naturellement, la Région Nouvelle Aquitaine a souhaité soutenir ce projet dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité. Gageons que ce document, rédigé en concertation avec les acteurs du territoire, devienne un vecteur de connaissances qui incitera le plus grand nombre à préserver la nature qui nous entoure.

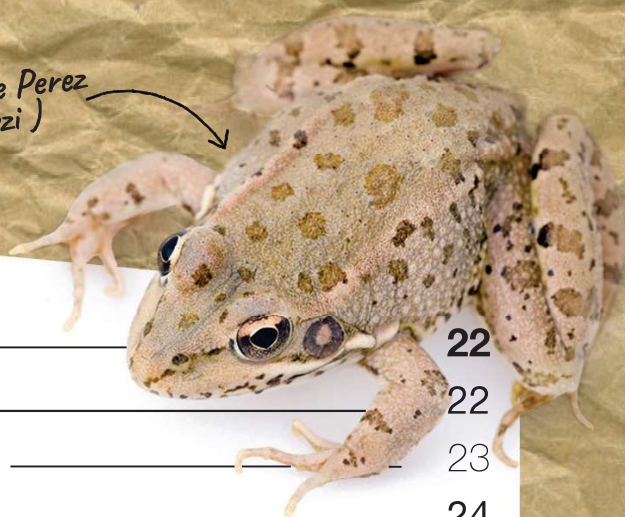
Grand capricorne
(*Cerambyx cerdo*)



Table des matières

1. Un espace préservé à haute valeur écologique	6
2. Grands milieux naturels	9
3. Le littoral	10
1 Plage et Haut de plage	10
Le Gravelot à collier interrompu (<i>Charadrius alexandrinus</i>)	11
2 La Dune blanche	12
ZOOM : Suivi du trait de côte par l'OCA	13
La Linaire à feuilles de Thym (<i>Linaria thymifolia</i>)	14
Le Diotis maritime (<i>Achillea maritima</i>)	15
3 La Dune grise	16
La Vipère aspic de Zinniker (<i>Vipera aspis zinnikeri</i>)	17
La Silène de Porto (<i>Silene portensis</i>)	18
Le Lézard ocellé (<i>Timon lepidus</i>)	19
ZOOM : Oasis au milieu des dunes, les mares dunaires	20

Grenouille de Perez
(*Rana perezi*)



4. La Forêt dunaire	22
1 La frange forestière	22
Le Pin maritime (<i>Pinus pinaster</i>)	23
ZOOM : La trame de vieux bois	24
2 La pinède littorale à Chêne vert	26
Le Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	27
Le Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	28
Hottonie des marais (<i>Hottonia palustris</i>)	29
ZOOM : Les milieux ouverts	30
La Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	31
3 La Chênaie à Chêne pédonculé	32
ZOOM : Le crapaudrome	33
Le Rouvet blanc	34
Le Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>)	35
5. La zone palustre : Molua et Roussignan	36
1 La cladiaie à Marisque	36
Les Dolomèdes	37
ZOOM : La Vache marine ?!	38
2 La prairie à Molinie	40
La Canche des marais (<i>Aristavena setacea</i>)	41
La Locustelle luscinoïde (<i>Locustella luscinioides</i>)	42
6. Les rives du lac	44
Les communautés amphibies des rives lacustres	44
7. Une gestion dédiée à la biodiversité	46
8. Une réglementation spécifique	50
9. Découvrir la RNN	52
10. Annexes	54
11. Lexique	76

1. Un espace préservé à haute valeur écologique

Qu'est-ce qu'une Réserve Naturelle Nationale ?

Membre
du réseau des
**Réserves
Naturelles**
DE FRANCE



Les réserves naturelles nationales sont des territoires d'excellence pour la préservation de la diversité biologique et géologique, terrestre ou marine, de métropole ou d'outre-mer. Elles constituent la mesure de protection la plus forte, et se destinent aux éléments de la nature les plus précieux car rares et/ou menacés.



Loutre d'Europe.

Credit photo : BD

Sur le littoral girardin s'étend un vaste ensemble de dunes, préservé sur 220 km, dont 180 de dunes domaniales. La réserve naturelle nationale (RNN) des dunes et marais d'Hourtin est au cœur de ce complexe dunaire.

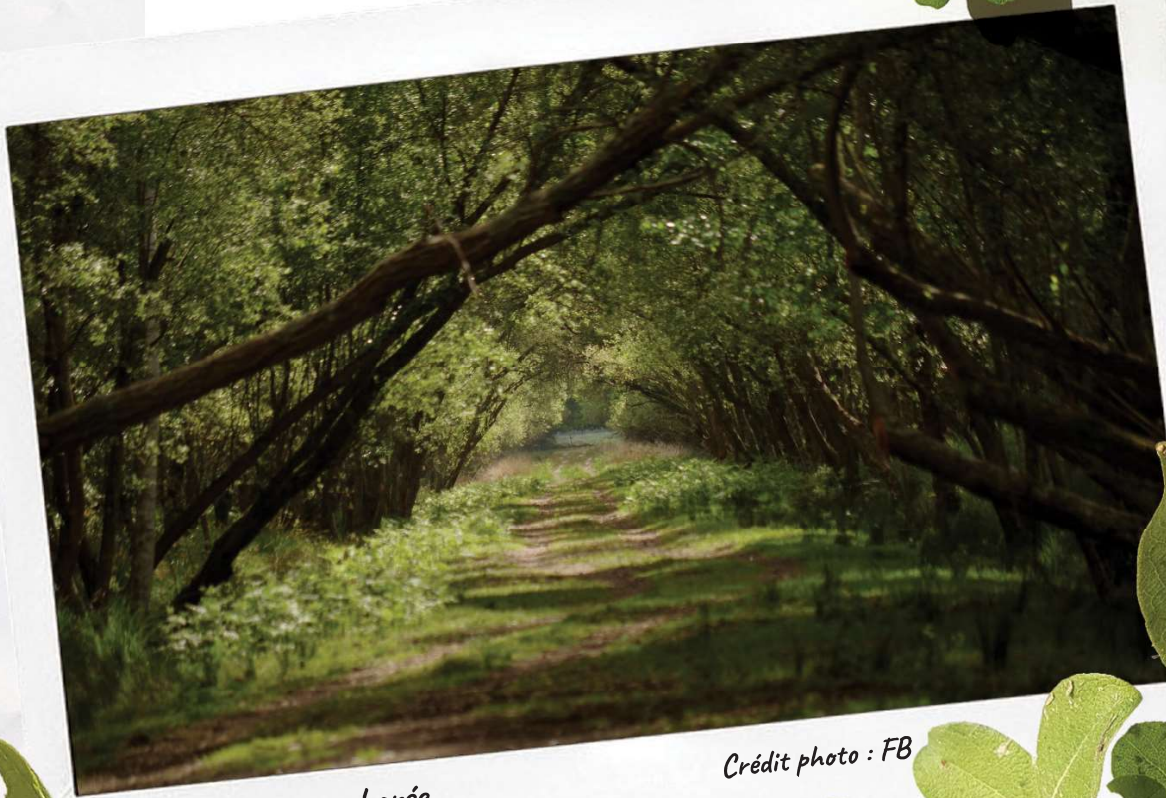
Les surfaces concernées (forêts domaniales, communales et milieux naturels périphériques lacustres et humides) étant principalement gérées par l'ONF, la DREAL Aquitaine (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) lui a confié la maîtrise d'ouvrage de l'étude technique du projet. Le 15 décembre 2009, le Premier ministre a signé le décret portant sur la création de la Réserve Naturelle Nationale des Dunes et Marais d'Hourtin, confiant par la même occasion la gestion à l'ONF.

Située entre le bassin d'Arcachon et l'estuaire de la Gironde, la Réserve Naturelle des Dunes et Marais d'Hourtin s'étend sur 2 150 ha et comprend 3,8 km de littoral aquitain. La RNN s'étend du littoral vers l'intérieur des terres sur 6 km. Son originalité réside dans la présence de l'ensemble des écosystèmes dunaires, de la plage aux zones humides rétro-littorales. Avec plus de 1 200 ha de dune boisée, 80 ha de dune et 300 ha de zones de marais, la biodiversité de la réserve d'Hourtin est un patrimoine naturel unique qu'il convient de préserver et de partager.

Chêne pédonculé
(*Quercus robur*)



Depuis sa création, les inventaires naturalistes ont été nombreux et riches de partenariats avec les acteurs du territoire. Au travers de cet atlas, nous vous proposons de découvrir les quelques 1100 espèces de faune et 280 espèces de flore de la RNN !!!



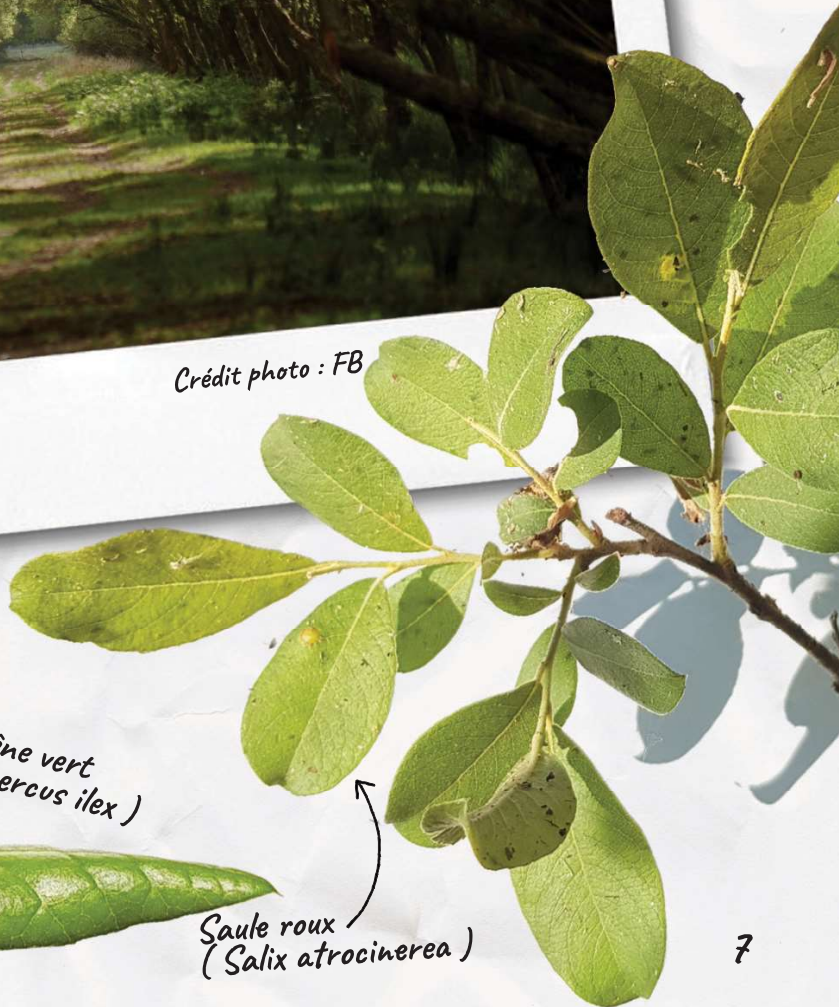
Piste Zoé - voûte arborée.

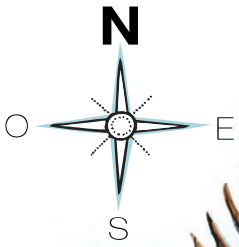
Crédit photo : FB

Chêne vert
(*Quercus ilex*)



Saule roux
(*Salix atrocinerea*)





Circaète Jean Leblanc
(*Circaetus gallicus*)

La dune boisée



Cordulie à
corps fin
(*Oxygastra
curtsii*)



Le
marais
de
Roussignan

Hourtin plage

Le Palu
de Melua
Cistude d'Europe
(*Emys orbicularis*)

Contaut



La dune non boisée

Gravelot à collier
interrompu
(*Charadrius
alexandrinus*)



Mont
des Yeuses

Lac d'Hourtin-
Carcans

Océan
Atlantique

Périmètre RNN

Les rives du Lac

Lobélie de dortmann
(*Lobelia dortmanna*)



0 0,5 1 2km

2. Grands milieux naturels

En se déplaçant de la plage vers l'intérieur des terres, on découvre la variété du paysage dunaire, dont les caractéristiques évoluent avec la modification progressive de l'ambiance: salinité, puissance du vent et mouvements sableux décroissants de l'ouest vers l'est.

Une végétation originale peuple les dunes où elle a dû s'adapter à des conditions difficiles. Elle joue un rôle important dans le contrôle de la mobilité des cordons dunaires et cette situation marginale, coincée entre l'océan et la forêt, lui confère une haute valeur patrimoniale.

La dune bordière est bien connue pour sa biodiversité spécifique mais la dune boisée est également très riche, notamment grâce à l'omniprésence du Chêne vert.

A l'Est, le Palu de Molua et le Marais de Roussignan constituent la zone palustre de la RNN. Ce marais est riche d'une flore et d'une faune inféodées aux zones humides. Ces espèces, dont l'enjeu de conservation atteint souvent le rang national, méritent d'être préservées au travers de mesures de gestions spécifiques. C'est ce que fait l'ONF au travers de son plan de gestion concerté avec les acteurs du territoire.

Mosaïque de milieux, espèces à fort enjeu de conservation, dune, forêt dunaire, marais, partenaires, gestion, animation... nous vous proposons d'en découvrir un aperçu au travers de cet atlas.



3. Le Littoral

1. Plage et Haut de plage

Le Porcellio scaber areanarius (famille des cloportes), cloporte saprophage se nourrissant sur un bois flotté.



Crédit photo : PT

Surface : 74 ha

Statut : Protégé au niveau européen (uniquement en N2000).

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale forte.

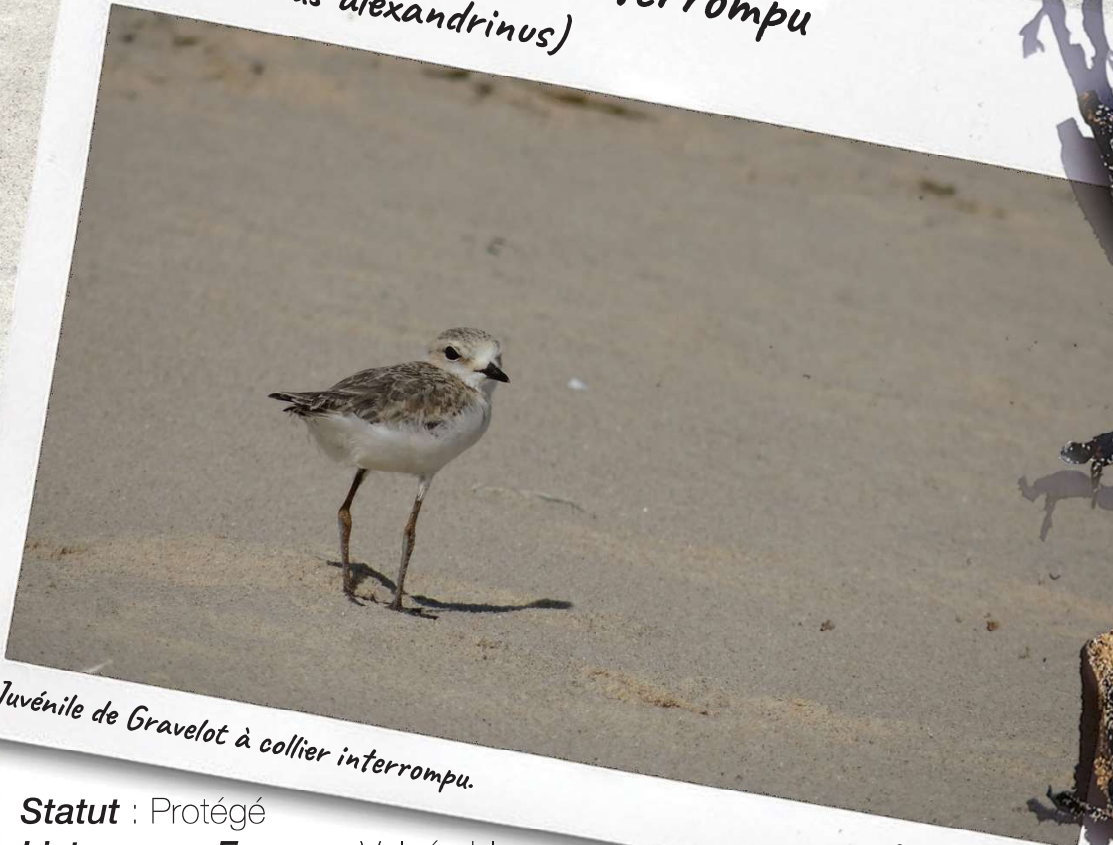
Description : Cet habitat est caractérisé par la présence des « laisses de mer » qui correspondent au sens strict à la zone de dépôt laissé par l'océan (bois, algues, cadavres d'animaux...). Ces débris naturels sont indispensables à la venue d'espèces spécialisées (insectes vivant des débris, des cadavres). La flore est représentée essentiellement par le Cakilier maritime, espèce annuelle pouvant constituer des peuplements lâches.

Menaces : Nettoyage mécanique des plages, piétinement.

Recommandations : Nettoyage manuel des plages, ne pas emporter le bois flotté.



Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*)



Juvenile de Gravelot à collier interrompu.

Crédit photo : PT

Statut : Protégé

Liste rouge France : Vulnérable

Population sur la RNN : 2 couples nicheurs

Répartition française : Considéré comme nicheur rare, on le trouve uniquement sur le pourtour méditerranéen et sur tout le littoral atlantique.

La population française est estimée à 1000-1500 couples et celle d'ex-Aquitaine à 70-100 couples selon les années.

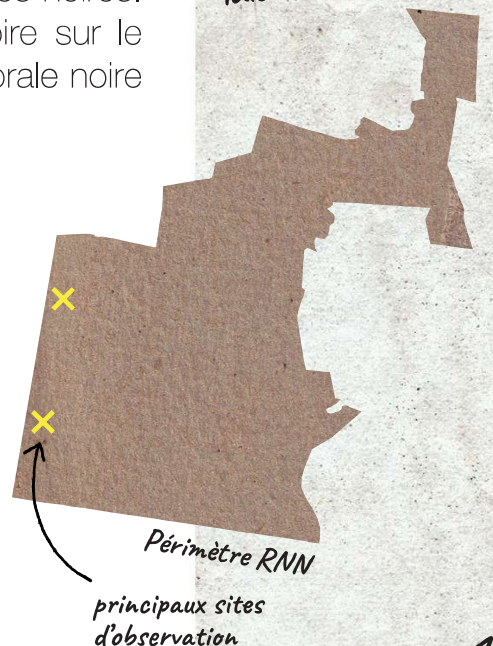
Description : Limicole de petite taille, plumage brun-gris sur le dessus et blanc sur le dessous, il a les pattes noires. En plumage nuptial le mâle arbore une barre noire sur le front, l'arrière de la tête rousse et une bande pectorale noire incomplète.

Habitats : Plage et haut de plage. Ce petit limicole exploite les différents étages de la plage à la recherche de nourriture : vers marins, petits crustacés et mollusques.

Période d'observation : Peut être observé toute l'année mais plus facilement d'avril à juillet sur le littoral aquitain.

Recommandations : Eviter le dérangement et le piétinement des nids situés sur le haut de plage, là où l'océan dépose les lasses de mer (débris divers...). Les chiens non tenus en laisse causent également un grave dérangement.

Algue dans une
lasse de mer



2. La Dune Blanche

Dunes mobiles du cordon littoral à Gourbet (Oyat)



Dune blanche de la RNN.

Crédit photo : PT

Surface : 21 ha

Statut : Protégée au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale forte.

Description : Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur du pied de dune ou des laisses de haute mer. La végétation est adaptée à un enfouissement régulier lié à l'apport de sable éolien à partir du haut de plage. Cette végétation herbacée est dominée par le Gourbet (Oyat) et quelques rares autres espèces inféodées aux sables mobiles.

Menaces : En régression dans les sites les plus fréquentés : effet de sur piétinement défavorable à son maintien (piétons, chevaux).

Recommandations : Eviter le piétinement en empruntant les accès plages balisés.



Périmètre RNN

Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* des côtes atlantiques (Dune blanche)

Fleur de Gourbet
(*Ammophila arenaria* subsp. *arenaria*)

Zoom

Suivi du trait de côte par l'OCA

Credit photo : JBN



Relevé GPS du trait de côte par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) et l'ONF.

Créé en 1996, l'Observatoire de la Côte Aquitaine (OCA) a pour rôle de mettre au service des acteurs du littoral un outil d'observation, d'aide à la décision et de partage de la connaissance pour la gestion et la prévention des risques côtiers.

L'enjeu : accompagner les stratégies de développement durable de manière à prendre en compte l'évolution morphologique du littoral et les richesses de son patrimoine naturel tout en s'adaptant au changement climatique.

Les missions de l'Observatoire de la Côte Aquitaine sont les suivantes :

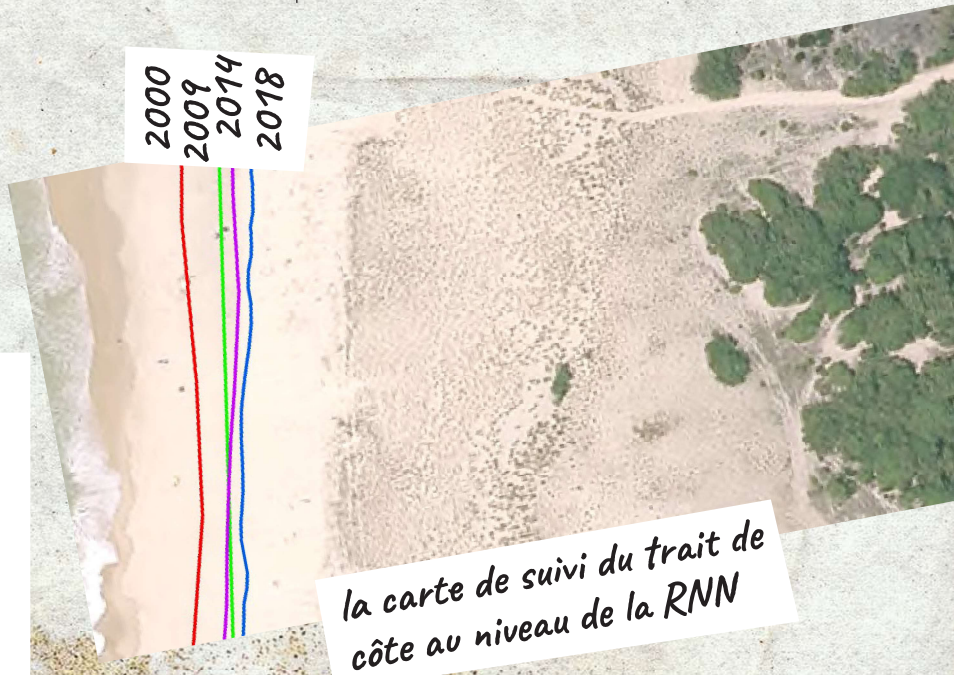
Observer en mobilisant un réseau unique de mesures et d'observations pour suivre l'évolution de l'érosion du littoral, les phénomènes de submersion marine et de tempêtes, la faune et la flore afin d'améliorer notre compréhension du littoral et de renforcer l'expertise scientifique.

Accompagner en offrant aux pouvoirs publics un savoir-faire scientifique, technique et objectif d'aide à la décision et à la gestion de l'environnement du littoral aquitain.

Communiquer en mettant à disposition du grand public et des gestionnaires de la côte aquitaine des données et des informations actualisées sur le littoral, afin de partager la connaissance et la culture des risques.

Pour la RNN, il s'agit d'un outil précieux qui permet d'anticiper l'évolution du trait de côte.

Face à la régression de la largeur de la dune (recul de plus de 15 mètres en 10 ans), l'équipe de la RNN a réalisé des travaux de restauration de dune grise en gagnant sur la forêt de Pin, puisqu'il est bien évidemment impossible de lutter contre l'érosion par l'Océan.



la carte de suivi du trait de côte au niveau de la RNN



La Linaire à feuilles de Thym
(*Linaria thymifolia*)



Crédit photo : PT

Statut : Protégée

Population RNN : 60 stations* connues

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Répartition française : Plante endémique du littoral Sud-Atlantique (Golfe de Gascogne).

Description : Haute d'une quinzaine de centimètres, cette rareté des dunes est adaptée aux conditions rudes que présente le milieu dunaire (sécheresse, vents violents, ensablement, projection de sables).

Habitats : espèce inféodée aux sables mobiles de la dune blanche.

Période d'observation : Juin à août

Recommandations : Ne pas piétiner la végétation dunaire, suivre les sentiers balisés et éviter toute cueillette.



Le Diotis maritime (*Achillea maritima*)



Crédit photo : GC

Statut : Protégé

Population RNN : 1 station* connue

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Répartition française : Plante du littoral méditerranéen et atlantique.

Description : Plante vivace tomenteuse formant des touffes blanches-argentées. La relative rareté du Diotis maritime (stations* isolées dispersées sur le littoral atlantique) implique sa sensibilité au piétinement répété.

Habitats : espèce inféodée aux sables maritimes de la dune blanche.

Période d'observation : Juin à septembre

Recommandations : Ne pas marcher sur la végétation dunaire, suivre les sentiers balisés et s'interdire toute cueillette.



Périmètre RNN

Relevé floristique

3. La Dune Grise

Dune grise des côtes atlantiques.



Dune grise colonisée par de jeunes Pins maritimes.

Crédit photo : PT

Surface : 27 ha

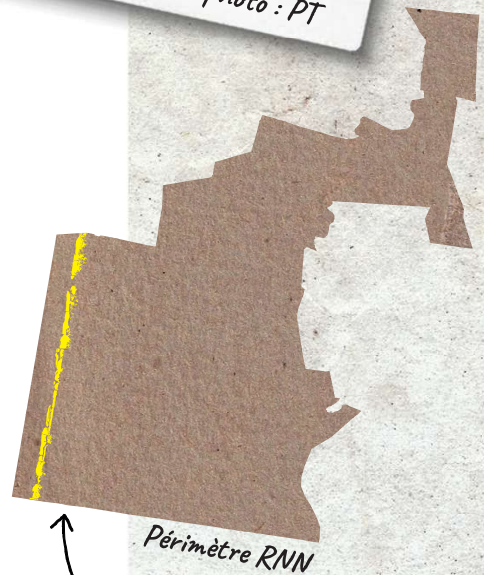
Statut : Protégée au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale très forte.

Description : Cet habitat est classé prioritaire au titre de Natura 2000. Ce sont les dunes fixées, stabilisées, plus ou moins colonisées par des pelouses riches en espèces herbacées, mousses ou lichens. L'espèce dominante est l'Immortelle des sables, plante de couleur grise à la fleur jaune. Elle a la particularité de dégager une douce odeur de curry.

Menaces : Piétinement, colonisation par les Pins...

Recommandations : Eviter le piétinement en empruntant les accès plages balisés.



Périmètre RNN

Dune grise



Immortelle des sables

La Vipère aspic de Zinniker (*Vipera aspis zinnikeri*)



Crédit photo : BD

Mue
de
vipère

Statut : Protégée

Population RNN : >100 individus

Liste rouge France : Quasi menacée

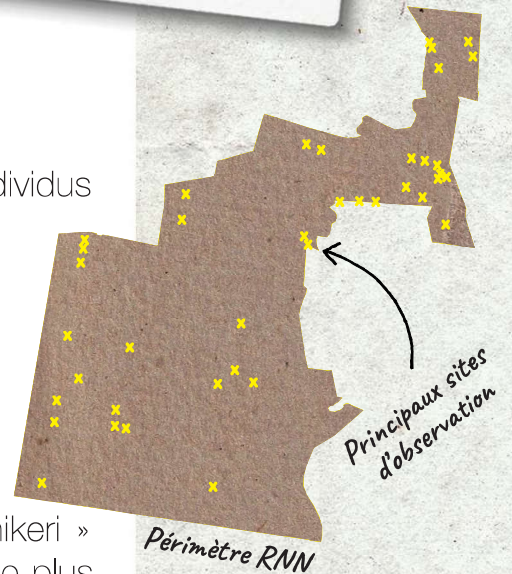
Répartition française : Sud-Ouest uniquement.

Description : Vipère de taille moyenne à l'aspect caractéristique : serpent trapu, pupille fendue verticalement, présence d'un zigzag parcourant le dos et nez retroussé. Nombreuses variations de couleurs et de motifs. La sous-espèce « zinnikeri » présente généralement une bande dorsale centrale plus pâle.

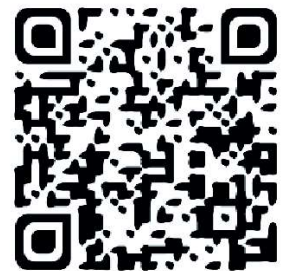
Habitats : Tous types de milieux peu dérangés par l'homme, avec une affection pour les milieux humides.

Période d'observation : De février/mars à octobre/novembre.

Recommandations : Venimeuse, elle ne cherche pas à mordre sauf si elle est saisie. On l'admire donc de loin !



SOS SERPENTS
D'AQUITAINE



En cas de problème, contacter

← Cladonie (Cladonia sp)

La Silène de Porto
(*Silene portensis*)



Credit photo : PT

Statut : Protégée

Population RNN : 30 stations* connues

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Répartition française : Présente du littoral landais à la Vendée (limite Nord : Finistère).

Description : Petite plante à longues tiges florales, grêles, souvent rampantes. Fleurs blanches, rougeâtres en dessous, 5 pétales bifides. Calice étroit strié de pourpre.

Habitats : Inféodée aux sables mais pas uniquement littoraux. Sur la dune, on la trouve uniquement en zone semi-fixée ou fixée (dune grise) par taches clairsemées.

Période d'observation : Mai à septembre

Recommandations : Ne pas marcher sur la végétation dunaire, suivre les sentiers balisés et éviter toute cueillette.



Périmètre RNN

Principales stations*

Le Lézard ocellé (*Timon lepidus*)



Crédit photo : BD

Statut : Protégé

Population RNN : 1 colonie bien établie au Sud de la RNN.

Liste rouge France : Vulnérable

Répartition française : Espèce d'affinité méditerranéenne, qui gagne l'ouest par les causses lotois et le littoral atlantique. Atteint sa limite nord de répartition en Vendée.

Description : Le Lézard ocellé est le plus grand lézard d'Europe. Il est facilement identifiable grâce aux grandes taches bleues qui parcourent ses flancs (ocelles).

Habitats : Apprécie des milieux ouverts et ensoleillés : milieu dunaire, pelouses sèches, boisements clairs. Dépendant de la présence d'abris (ex. terrier de lapins, bunkers).

Période d'observation : Avril à juin.

Recommandations : Très farouche, il souffre du dérangement. Comme partout dans la réserve, tenir en laisse les chiens qui constituent un vrai danger pour cette espèce.



Zoom

Oasis au milieu des dunes, les mares dunaires



Crédit photo : FB

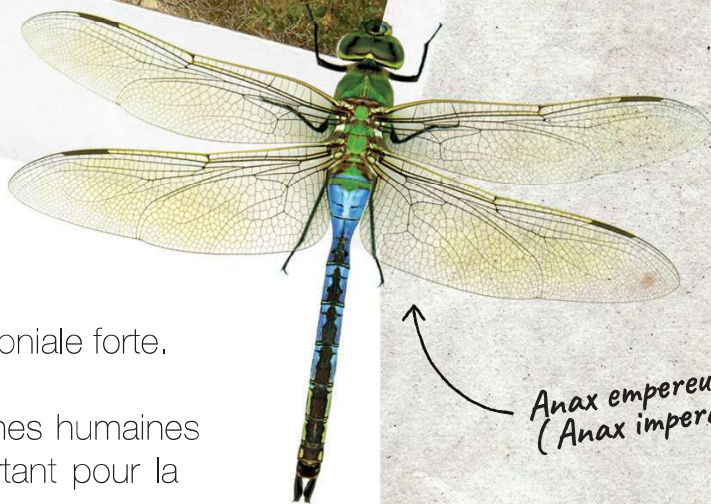
Statut : Protégées au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

Nombre sur la Réserve : 10

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale forte.

Description : Ces mares, d'origines humaines ont néanmoins un rôle très important pour la biodiversité.

Dispensées le long du littoral, ce véritable réseau est nécessaire à la survie de la faune aquatique qui lui est inféodée. Libellules, Tritons, Grenouilles ou encore Crapaud accoucheur. Une mare peut accueillir jusqu'à 8 espèces d'amphibiens !



*Anax empereur
(Anax imperator)*

Carex



Cœur copulateur
d'Agrion délicat
(*Ischnura elegans*)

Roseau commun
(*Phragmites australis*)



Crapaud calamite
(*Bufo calamita*)

Crédit photos : BD



Crapaud épineux
(*Bufo spinosus*)

4. La Forêt Dunaire

1. La Frange Forestière



Crédit photo : PT

Statut : Non-protégée

Surface : 200 ha

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale forte.

Description : À l'arrière de la dune bordière se situe la dune boisée par l'Homme afin d'arrêter l'avancée de la dune vers le plateau landais. Pour protéger la pinède, un véritable « bouclier de protection » a été mis en place : la frange forestière. Exposée de manière permanente aux vents dominants d'ouest, aux embruns salés et aux particules de sable, les Pins finissent par dépérir. Ce « sacrifice » des Pins de la « forêt de protection » permet à leurs voisins de la « forêt de production » de se développer dans de bonnes conditions.

Menaces : Incendie...

Recommandations : Ne pas y pénétrer pour votre sécurité (chutes de branches) et suivre les cheminements !



Périmètre RNN

Frange forestière

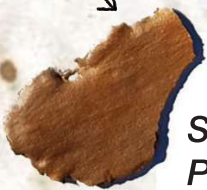


Le Pin maritime (*Pinus pinaster*)



Crédit photo : Gi C

Écorce de Pin
Maritime



Statut : Non-protégé

Population RNN :

Vaste, plus de 1700 ha !

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Répartition française : Présent sur une grande partie du territoire, du littoral sud-atlantique jusqu'au midi. Largement planté (sylviculture du triangle landais) et en partie naturalisé.

Description : Les Pins anémomorphosés (sculptés par le vent) sont pour certains des arbres séculaires modelés par les conditions climatiques rudes. Ils contribuent à la stabilisation des sols et protègent la forêt de production des vents forts et des embruns.

Habitats : forêts méditerranéo-atlantiques acides, fourrés d'arrière-dunes (« zone de combat ») et forêt de protection où l'on observe de remarquables individus nains et tortueux.

Période d'observation : Toute l'année

Recommandations :

Eviter leur dégradation (scarification, arrachage, etc.)

Périmètre RNN



Pins anémomorphosés





Zoom La trame de vieux bois

Les stades forestiers matures sont indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes forestiers (régulation des ravageurs, conservation de la biodiversité liée aux vieilles forêts...).

Cette « trame » est alors mise en place par la conservation d'arbres isolés et d'îlots qui sont clairement identifiés sur le terrain et font l'objet d'un suivi quantitatif. En effet, ce n'est pas parce qu'un arbre meurt que la vie le déserte : bien au contraire !...

La chandelle (arbre mort sur pied) avec ses cavités, fentes et branches sèches, sert d'habitat et de nourriture à de nombreuses espèces animales et végétales.

Une fois au sol (chablis), l'arbre entame sa lente décomposition par les champignons, insectes saproxylophages (organismes qui ne consomment que le bois mort) et microorganismes, continue à apporter au sol la matière et les éléments minéraux indispensables à la croissance des végétaux. C'est le cycle de la vie qui recommence !

Litière de chêne pédonculé



Un des Chênes pédonculés
vénérables de la RNN.



Crédit photo : PT

Grimpereau des jardins
(*Certhia brachydactyla*)



Crédit photo : AP

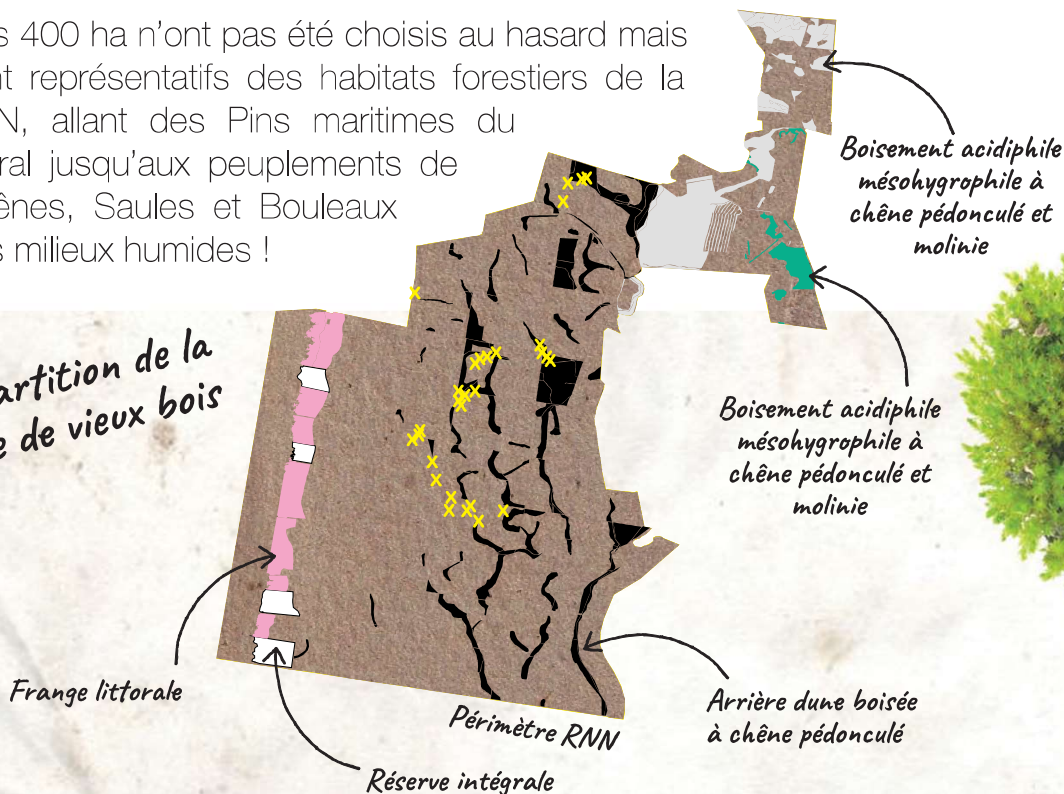
Traduction dans la RNN

S'agissant d'un espace protégé et d'un laboratoire à ciel ouvert, l'ONF a souhaité aller plus loin en portant la surface **en évolution libre à 19%** de la RNN, soit un total de **400 ha** de forêt qui va pouvoir réaliser la totalité de son cycle sylvigénétique !

Ainsi, les connaissances acquises sur le bois mort et la biodiversité associée pourront profiter aux forêts alentours !

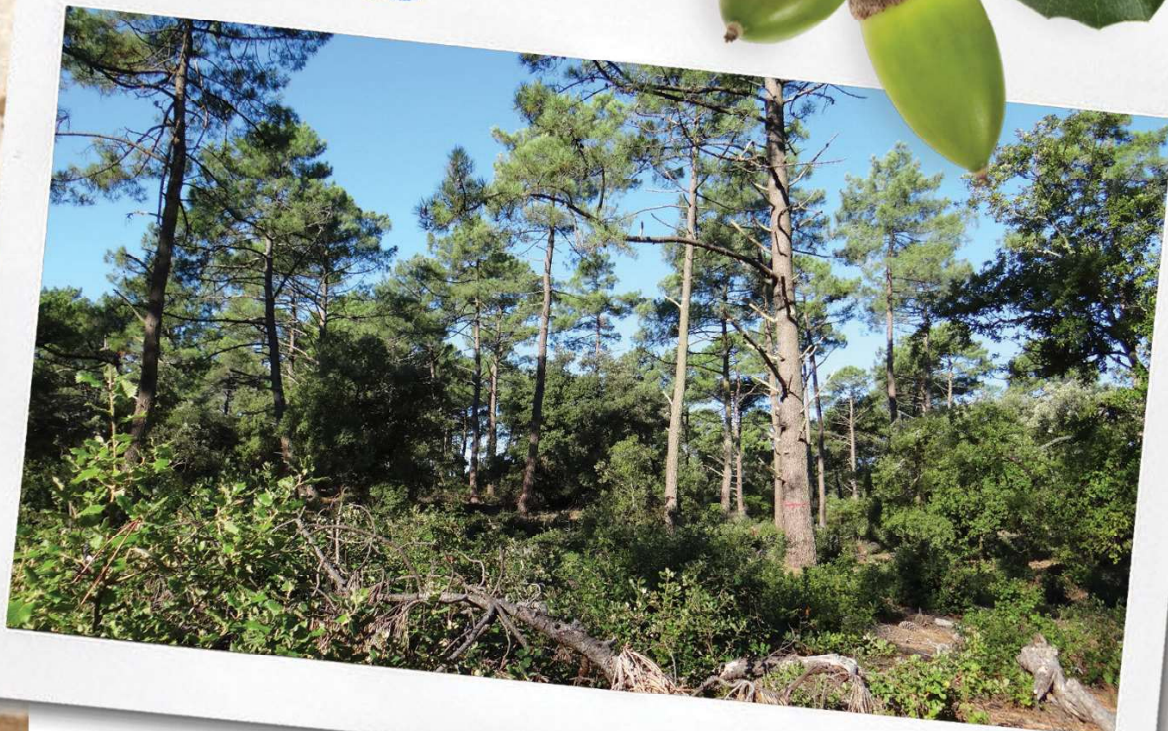
Ces 400 ha n'ont pas été choisis au hasard mais sont représentatifs des habitats forestiers de la RNN, allant des Pins maritimes du littoral jusqu'aux peuplements de Chênes, Saules et Bouleaux des milieux humides !

Répartition de la
trame de vieux bois



2. La Pinède Littorale à Chêne Vert

Feuilles et glands de
chêne vert
(*Quercus ilex*)



Crédit photo : PT

Statut : Protégée au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

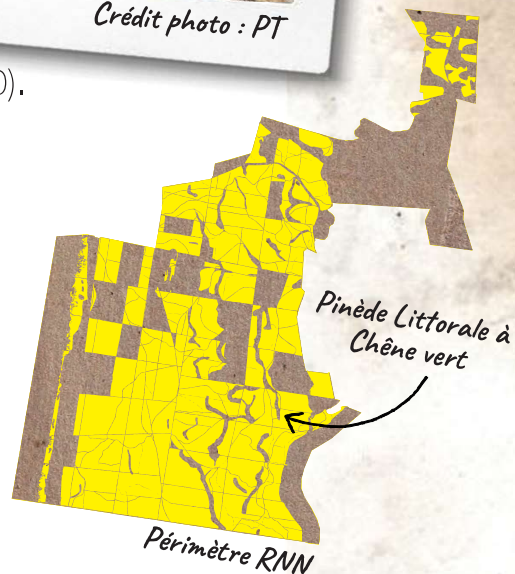
Surface : 1200 ha

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale forte.

Description : C'est l'habitat dominant de la RNN. L'intérêt au niveau Européen est lié à la localisation du Chêne vert hors zone méditerranéenne et sur substrat acide. Derrière son apparente monotonie, la pinède littorale à Chêne vert est un refuge de diversité : des faciès* de sous-étage, des essences ou encore de la topographie des anciennes dunes. Le Pin maritime et le Chêne vert sont les essences principales mais l'observateur attentif saura en identifier de nombreuses autres : Arbousiers, Genêts, Bruyères, Ajoncs, Chênes tauzin...

Menaces : Incendie, apports de détritux...

Recommandations : Proscrire l'apport de feu, de déchets, adopter un comportement respectueux de la forêt.



Le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)



Crédit photo : JPM

Statut : Protégé

Population RNN : 1 couple

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Répartition française : L'espèce se reproduit au sud d'une ligne Vendée – Maine-et-Loire – Loiret – Doubs. La population française semble stable avec 2 400 à 2 900 couples nicheurs.

Description : Rapace diurne de couleur pâle, de grande taille. Se reconnaît assez facilement en vol : dessous blanc plus ou moins parsemé de taches beiges, plastron brun de taille et d'intensité variables. Le dessus est bicolore, la tête et les couvertures brun clair contrastent avec les rémiges brun foncé. Les ailes longues et larges sont bien digitées. Sa technique de chasse fait appel au vol stationnaire en modifiant en permanence l'ouverture de ses ailes. Spécialisé, il se nourrit presque exclusivement de reptiles, principalement des serpents qui représentent 70 à 96% de ses proies.

Habitats : Le circaète est une espèce des zones tempérées chaudes. Pour chasser, il recherche les milieux ouverts à couvert végétal peu épais. Pour nicher, il préfère les forêts claires de pins purs ou en mélange avec des chênes.

Période d'observation : Mars à octobre.

Recommandations : Observer sans déranger !

Principal site
d'observation

Périmètre RNN

Le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)



Crédit photo : YO

Statut : Protégé

Population RNN : Colonie de reproduction de 50 individus et de 150 à proximité immédiate.

Liste rouge France : Préoccupation mineure

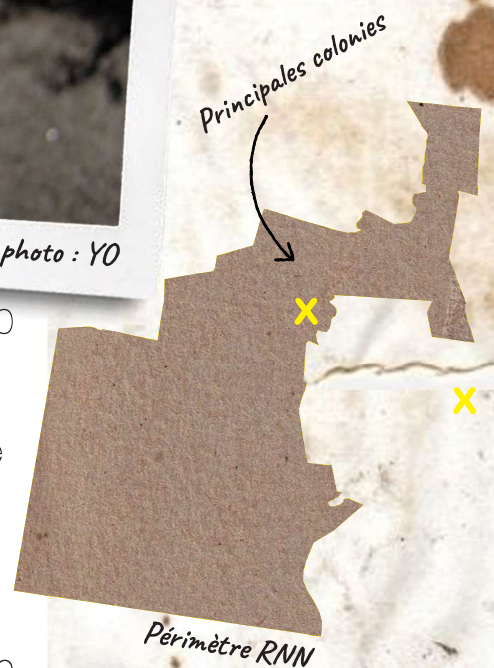
Répartition française : Présent sur l'ensemble du territoire. La population a été estimée à 40 000 individus avec des noyaux en Bretagne, dans la Loire et dans le sud de la France.

Description : Chauve-souris reconnaissable par son nez en forme de fer à cheval. Son pelage est de couleur grisâtre avec des nuances rousses sur le dos et plutôt beiges sur le ventre.

Habitats : Paysages diversifiés et semi-ouverts, boisements clairs, zones de pâtures, agglomérations... Les colonies occupent principalement des greniers et des clochers dans le nord, alors qu'elles apprécient les caves et les galeries de mines dans le sud. Les quartiers d'hiver sont principalement axés vers les grottes et les galeries.

Période d'observation : Vol du printemps à l'automne. Hibernation : septembre à avril.

Recommandations : Espèce insectivore sans aucun danger pour l'homme. Respecter sa quiétude lorsqu'elle est en phase de repos suspendu.

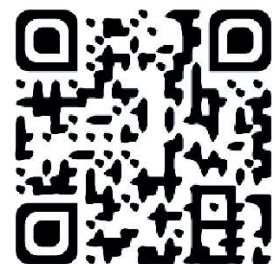


guano



Si vous trouvez des individus chez vous, n'hésitez pas à contacter :

CeCS



L'Hottonie des marais
(*Hottonia palustris*)



Fleur

Crédit photo : FB et GW



Feuille

Statut : Protégée

Population RNN :

1 station* de 190 m²
comprenant 50 pieds

Liste rouge France :

Préoccupation mineure

Répartition française :

En France, plante largement
dispersée mais répartition
inégal : commune dans
l'ouest de la France, en
Alsace.

Description : Plante
aquatique, vivace, ra-
meaux fleuris de 20 à 50
cm de hauteur, émer-
gés. Fleurs aériennes,
rose pâle. Parties feuil-
lées des tiges sub-
mergées, ramifiées,
pouvant atteindre
plusieurs mètres de
long. Feuilles géné-
ralement disposées
en rosettes à l'ex-
trémité de la tige ;
feuilles caulinaires*
alternes ou verticillées,
profondément divisées en
segments linéaires allongés.

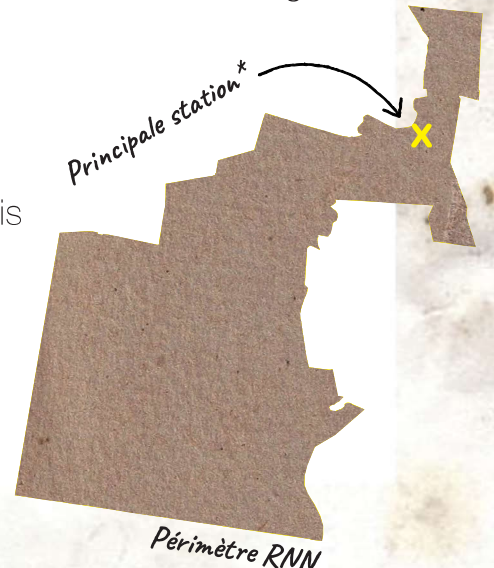
Habitats : Fossés à niveau d'eau
variable, mares et étangs à eaux
peu ou non acides, peu profondes,
pouvant s'assécher. Présente parfois
aussi en aulnaies très humides.

Période d'observation :

Floraison de mai à juillet.

Recommandations :

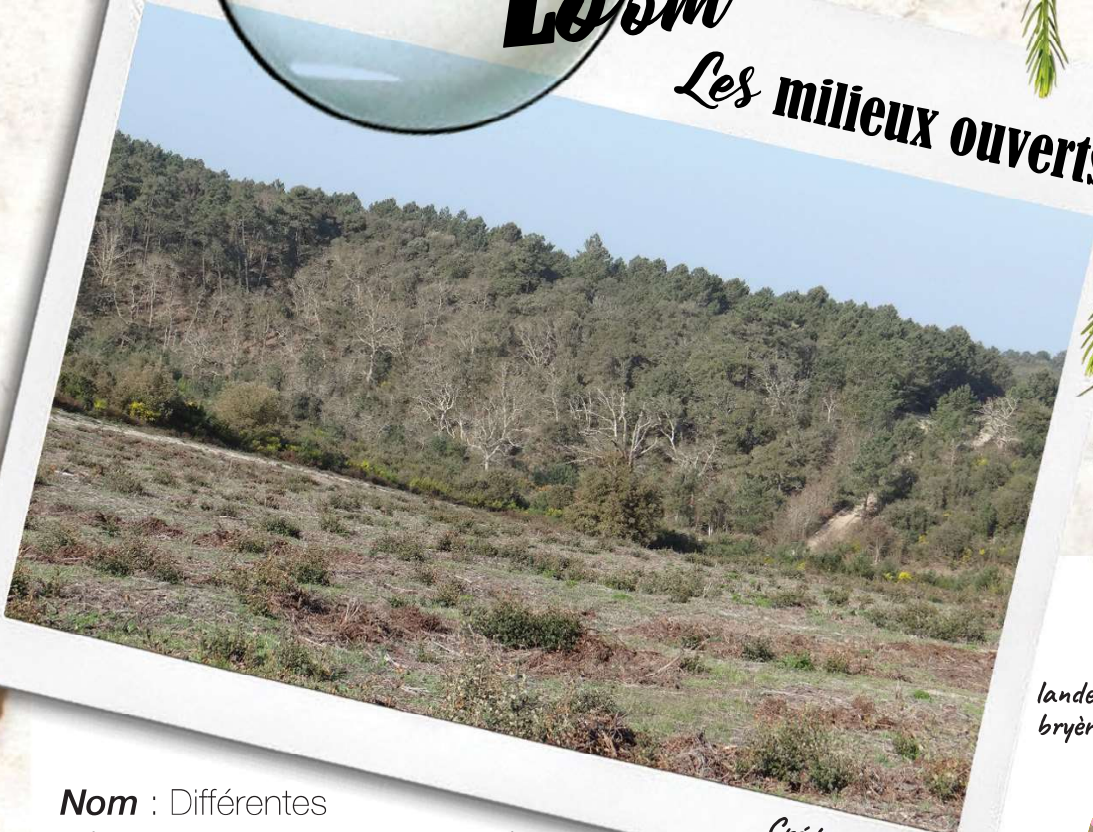
Cueillette interdite.



Zoom

Bruyère à balais
(*Erica scoparia*)

Les milieux ouverts



Crédit photo : PT

landes humides à
bryère à 4 angles

landes sèches à
bryère cendrée

Périmètre RNN

Nom : Différentes dénominations selon l'humidité du sol et le stade dynamique, Lande sèche, Lande humide, Fourré à ajonc...

Statut : Protégés au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

Surface : 260 ha

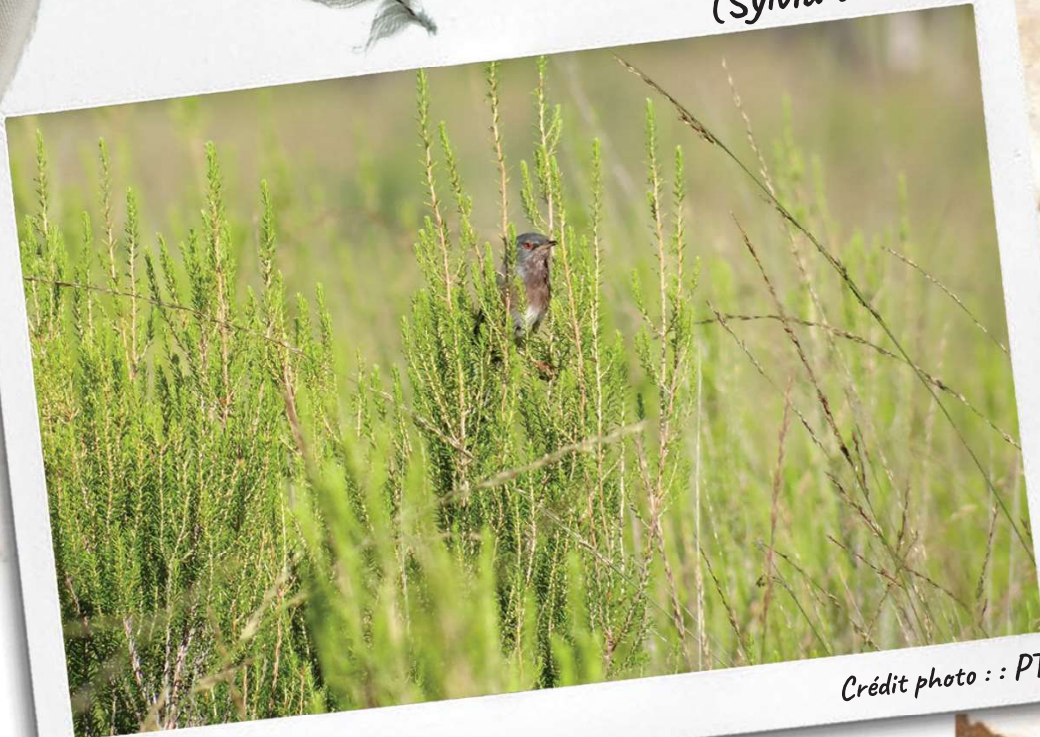
Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale forte.

Description : Ces formations végétales évoluent, passant ainsi de la lande basse (suite à l'exploitation forestière) à la formation d'un sous-étage arbustif dense mêlant landes, fourrés et couvert arboré (lors des derniers stades de maturation forestière). Cette dynamique spatiale et temporelle, intimement liée à la vie et l'évolution de la forêt, permet de mettre en place une mosaïque de milieux naturels favorisant le cycle de vie de nombreuses espèces dont une grande majorité est rare et menacée (Fauvette pitchou, reptiles, orthoptères...).

Au sein de la RNN, en plus des zones ouvertes par le renouvellement de la forêt, l'équipe de la RNN a fait le choix de maintenir ou créer des clairières permanentes afin de permettre à la flore et à la faune associés de s'y installer !

Bruyère à 4 angles
(*Erica tetralix*)

La Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)



Crédit photo : : PT

Statut : Protégée

Population RNN : Estimée à 20 couples

Liste rouge France : En danger

Répartition française : Classée dans le type faunique méditerranéen, la Fauvette pitchou occupe le pourtour méditerranéen et la façade atlantique jusqu'au sud de la Grande-Bretagne.

Description : Fauvette peu visible sauf en période de reproduction, lorsqu'elle se perche sur le sommet d'un buisson, sa longue queue relevée. Plumage « lie de vin » dessous et gris foncé dessus.

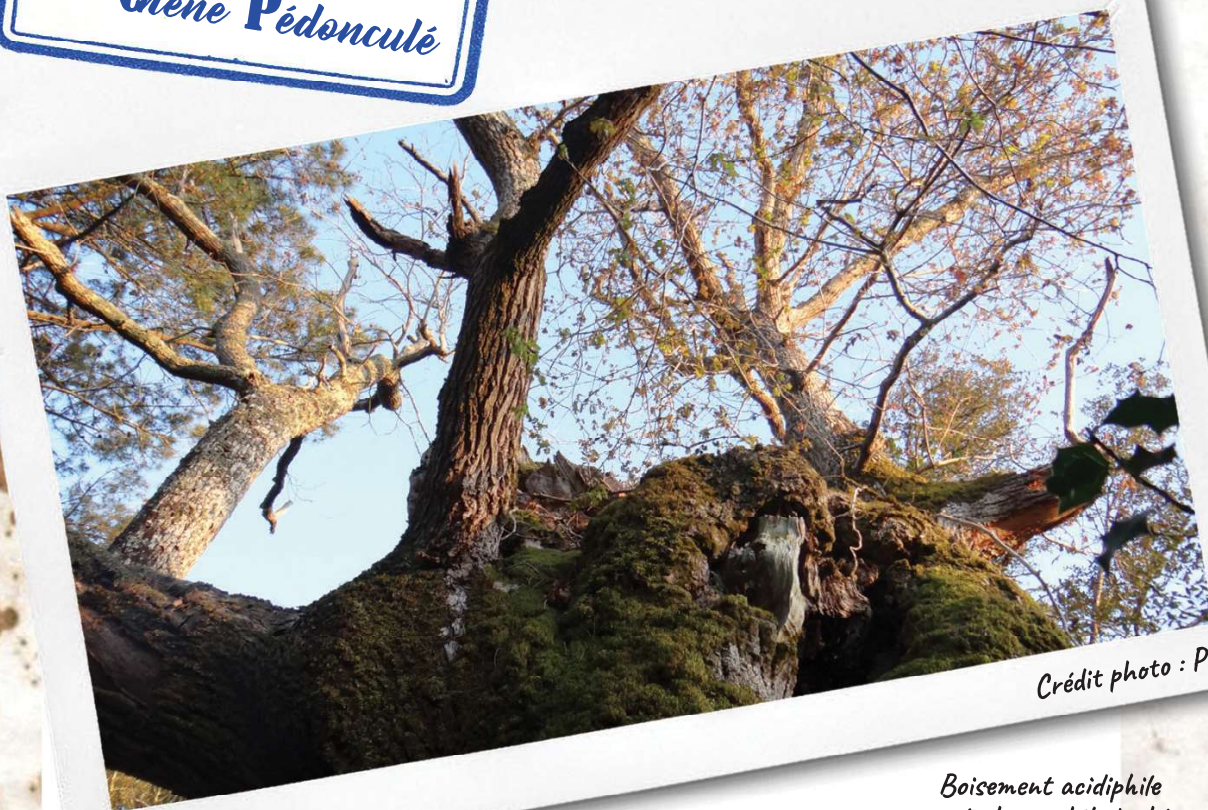
Habitats : Elle affectionne les milieux buissonnants tels que les landes sèches basses et arbustives mais aussi landes humides en contexte de pinède.

Période d'observation : Espèce résidente, observable toute l'année.

Recommandations : Maintenir une surface suffisante de milieux buissonnants ou avec un ensoleillement important. Éviter toutes pratiques sylvicoles pendant la période de reproduction. L'ancienne Aquitaine a une grande responsabilité au niveau national pour cette espèce.



3. La Chênaie à Chêne Pédonculé



Crédit photo : PT

Statut : Protégée au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

Surface : 160 ha

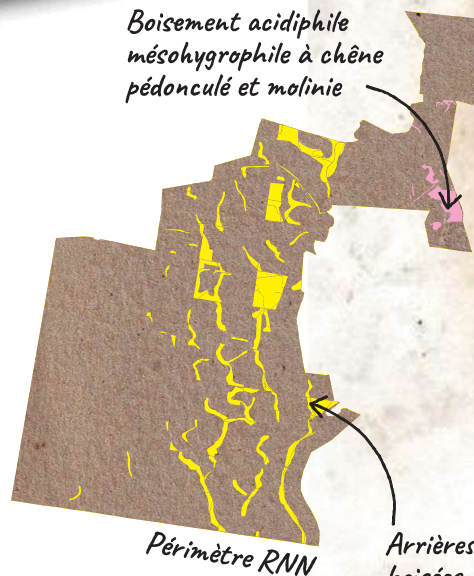
Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale très forte.

Description : Comme l'illustre la carte, les chênaies se situent essentiellement sur les pentes exposées à l'est où les sols sont plus évolués. Depuis 1990, elles sont classées « hors sylviculture » et aucune action de gestion forestière n'y a lieu. Elles sont conservées à des fins de biodiversité et améliorent également l'état sanitaire de la forêt en accueillant des passereaux prédateurs de ravageurs du Pin (Huppe fasciée, Mésange charbonnière...). Au sein de la RNN, l'âge de certains individus est estimé à plus de 400 ans !! De véritables arbres vénérables qui portent une multitude de dendro-microhabitats favorables à la biodiversité (trou de pic, lierre, écorce décollée...).

Menaces : Incendie...

Recommandations : Proscrire l'apport de feu, de déchets, adopter un comportement respectueux de la forêt.

Boisement acidiphile
mésohygrophile à chêne
pédonculé et molinie



Périmètre RNN

Arrières dunes
boisées à chêne
pédonculé

Zoom Le crapaudrome



Crédit photos : FB

Un «crapaudrome»,

c'est quoi ?

Il s'agit d'un rideau continu positionné entre la zone d'arrivée en migration des crapauds et la route mettant en danger ces derniers. Le dispositif est installé de façon provisoire, durant la période de migration (janvier à mars). Les amphibiens rencontrant l'obstacle se trouvent dirigés grâce au rideau vers des seaux de collecte, répartis tous les 15 mètres. Les personnels de l'ONF ont pu « collecter », dénombrer et « sexer » les animaux qui ont ensuite été emportés vers la zone de reproduction; ici la lagune de Contaut.

Pourquoi à Contaut?

Le groupe des amphibiens, intégralement protégé par la Loi, est l'une des entités les plus menacées en France de par les dégradations que subissent les biotopes* des espèces concernées et du fait des pathologies contractées par les crapauds et grenouilles (les chytridiomycoses). A ce titre, ces animaux font l'objet d'une attention toute particulière dans le cadre des actions de conservation menées par l'équipe de la RNN d'Hourtin.

Chaque année, les Crapauds épineux (*Bufo spinosa*) migrent de la partie forestière (zone d'hivernage) vers la lagune de Contaut (zone de reproduction). De nombreux individus se font alors écraser lors de la traversée de la route départementale : ces animaux sont peu visibles, assez difficiles à éviter et profitent souvent des périodes pluvieuses ou nébuleuses où les conditions de visibilité routière sont très défavorables.

Un grand merci
aux bénévoles
rassemblés autour
du collectif Faune
Aquitaine :



faune-aquitaine.org

Pour ces raisons, la réserve a mis en place, avec le soutien des services du Département de la Gironde et des bénévoles ..., un dispositif permettant aux crapauds de franchir la route sans encombre !

Bilan de l'opération 2020 :

du 18 janvier au 12 mars 2020

	Effectifs
Crapaud épineux (<i>Bufo spinosus</i>)	2198
Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>)	38
Triton marbré (<i>Triturus marmoratus</i>)	10
Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i>)	1
Salamandre tachetée (<i>Salamandra salamandra</i>)	2

Le Rouvet blanc
(*Osyris alba*)



Crédit photo : PT



Statut : Protégé

Population RNN : 1 station* de 35 m²

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Répartition française :

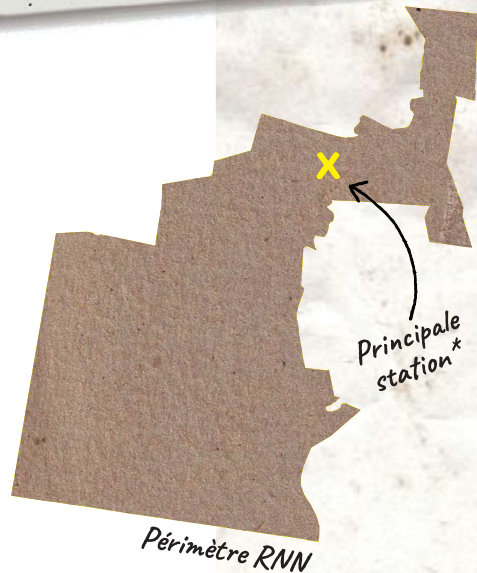
Région méditerranéenne. Lieux secs et arides du Midi, jusque dans l'Ain, l'Aveyron, la Charente-Inférieure et la Corse.

Description : Cette plante est commune dans les lieux arides et les garrigues du sud de la France mais très rare et en limite d'aire dans les Hautes-Alpes. Les mâles sont groupés en petites grappes, les femelles sont solitaires au bout de rameaux feuillés. Les fruits sont des baies rouges entourées de petites feuilles allongées.

Habitats : Plante des zones arides à semi-désertiques des régions ensoleillées. En Aquitaine, on le retrouve au sein des lisières et franges forestières. Devient plus abondant à la Pointe Médoc grâce à l'influence calcicole* de la Charente-Maritime.

Période d'observation : Mai à septembre

Recommandations : Maintenir le peuplement clairsemé à proximité de la station*.





Le Pic noir (*Dryocopus martius*)



Crédit photo : JPM

Statut :

Protégé

Liste rouge France :

Préoccupation mineure.

Population RNN : Estimée à 1 couple.

Répartition française : Il est présent dans presque toutes les régions, excepté en Corse, une partie de l'Aquitaine, en Midi-Pyrénées et au Sud de la Provence.

Description : Le Pic noir est le plus grand des pics européens. Le plumage adulte est entièrement noir sauf une tache rouge vif étendue du front à la nuque chez le mâle, limitée à la nuque chez la femelle. Le bec est blanchâtre sauf l'extrémité et l'arête supérieure noirâtres, l'iris est jaune pâle, les pattes grises. Certains oiseaux ont le plumage teinté de brun, surtout sur les ailes.

Habitats : Connu pour utiliser préférentiellement le Hêtre pour nicher il était présent uniquement dans les Pyrénées jusqu'en 1984. Il colonise le massif landais, certainement aidé par les tempêtes qui ont augmenté le bois mort disponible pour nicher et notamment le Pin maritime sec avec une écorce lisse.

Période d'observation : Toute l'année.

Plus actif en début de période de reproduction (janvier).

Recommandations : Conserver des îlots de bois mort.



5. La Zone Palustre : Molua et Roussignan

1. La Cladiaie à Marisque



Crédit photo : PT

Marisque
Cladium mariscus

Enjeu patrimonial :

Valeur patrimoniale très forte.

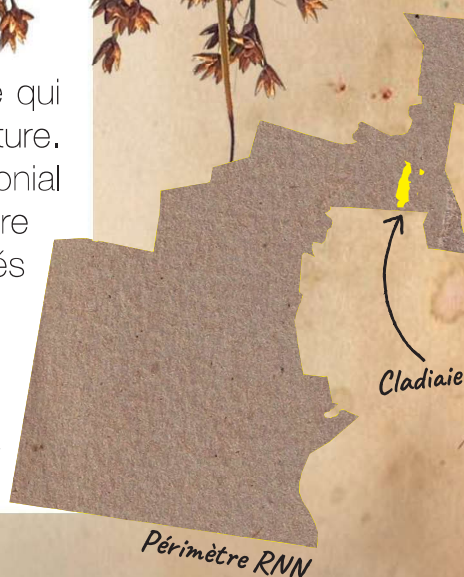
Statut : Protégée au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

Surface : 10 ha

Description : Cet habitat se développe sur les rives des lagunes du lac d'Hourtin-Carcans et dans les zones de bas-marais, sur un substrat plus ou moins humifère et acide, voire tourbeux, inondées en hiver. C'est la densité du Marisque qui donne à la végétation sa physionomie* et sa structure. Les cladiaies denses possèdent un intérêt patrimonial très fort de par leur structuration verticale particulière très favorable pour la conservation d'invertébrés (araignées, orthoptères).

Menaces : Modifications du régime hydrique.

Recommandations : Maintien des niveaux d'eau.



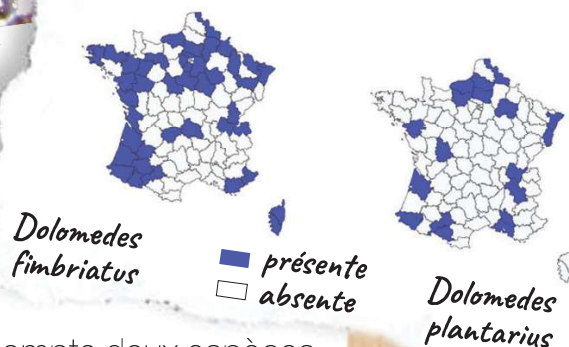
Les Dolomèdes (*Dolomedes fimbriatus* & *plantarius*)



Crédit photo : : PT

Changement climatique :

Une étude de modélisation de l'influence du changement climatique sur les populations de *Dolomedes plantarius* à l'échelle européenne a montré que la majorité des stations* connues de l'espèce ne lui seront plus favorables d'ici 50 ans (Leroy, 2013). Seule une station* française sur 6 serait alors encore susceptible d'héberger l'espèce. La réserve des dunes et marais d'Hourtin fait partie des sites favorables sur le long terme à la *Dolomedes plantarius* !!



Statut : Non-protégé

Liste rouge Monde : Vulnérable

Population RNN : Indéterminée.

Répartition française : Le genre *Dolomedes* compte deux espèces en France, *Dolomedes fimbriatus* et *Dolomedes plantarius*.

Description : Belle araignée semi-aquatique mesurant de 10 à 20 mm, les deux espèces sont visuellement très semblables. La couleur varie du brun orangé au marron foncé, avec, ou non, deux bandes longitudinales blanches ou jaunâtres le long de l'abdomen. La pilosité de leurs longues pattes leur permet de marcher à la surface de l'eau.

Habitats : Les deux espèces sont exclusives des milieux humides aux eaux de bonne qualité. C'est pourquoi on la retrouve essentiellement au cœur de la Cladiaie de la RNN.

Période d'observation : Printemps-été

Recommandations : Inoffensive, on l'admire de loin sans la déranger ! Pour cette belle araignée, la préservation de la fonctionnalité des zones humides est primordiale.

Périmètre RNN

Principaux sites d'observation



Zoom

La Vache marine



Un peu d'histoire...

Les vaches Marines (vaches de marais) ou landaises vivaient en liberté à l'état sauvage le long du littoral aquitain de Gironde et des Landes, sur les dunes, dans les marais et les forêts. Leur capture dans les dunes pour prélever les jeunes était l'occasion de manifestations et de jeux qui ont ensuite donné naissance aux fameuses courses landaises. A partir du XIXe siècle elles furent pourchassées pour protéger l'enrêsinement des landes et des dunes. Les dernières vaches sauvages ont été exterminées entre 1940 et 1950 en Gironde (Carcans, le Porge) et dans les Landes (Sanguinet, Biscarrosse).



Crédit photo : FB

La vache marine ?

Non, il ne s'agit pas ici du Lamentin mais d'une race locale, qui a disparu des rives des lacs dans les années 50. La photographie ci-dessus montre le dernier taureau qui représentait l'espèce sur la commune d'Hourtin au début du XXème siècle.

Malheureusement, celui-ci a été tué lors d'une chasse à courre (on voit les chiens de chasse sur la photographie).

Afin de réintroduire la race sur la RNN, l'ONF s'est entouré de la RNN du Cousseau et du Conservatoire des Races d'Aquitaine, copropriétaires des vaches et forts d'une expérience de 25 ans dans la sauvegarde de la race.

Cette race rustique, particulièrement adaptée à la flore de la lande, permettait le maintien des milieux ouverts tout en garantissant une ressource alimentaire aux habitants qui géraient ces troupeaux semi-sauvages, vivant en liberté entre dunes et marais.



CONSERVATOIRE DES RACES
D'AQUITAINE



Crédit photo : PT



Crédit photo : FB

C'est dans ce contexte que l'ONF a souhaité développer ce projet d'écopastoralisme avec un double objectif :

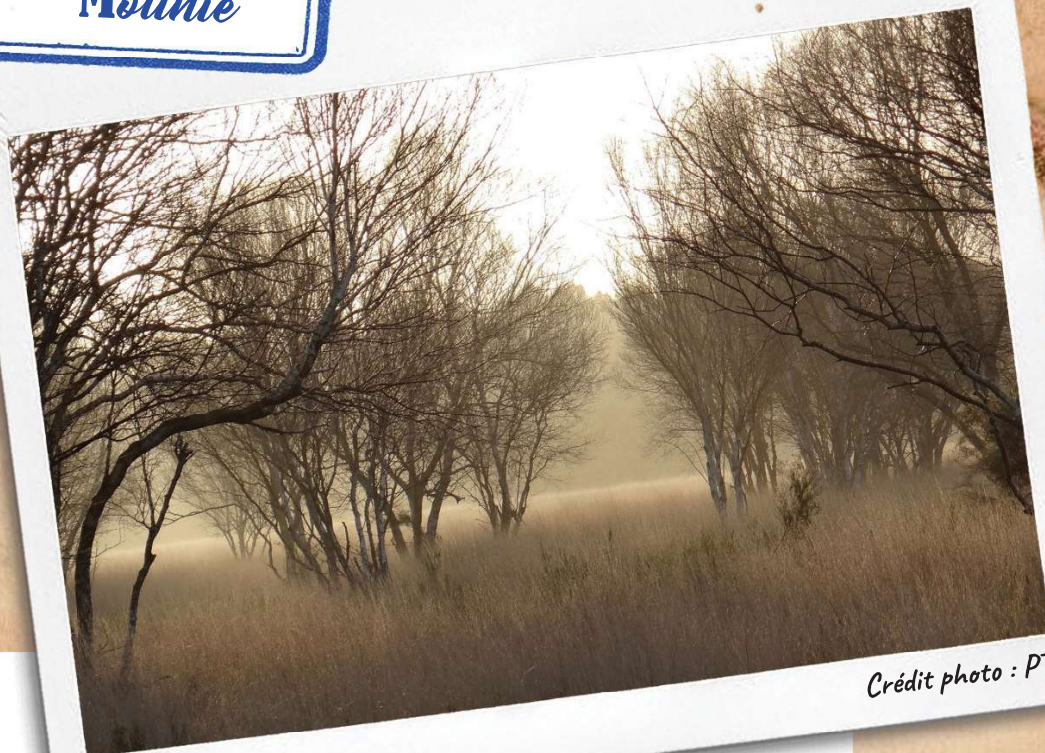
- Participer à la préservation de cette race menacée de vache locale
- Réaliser un entretien de la lande écologique et économique. Un projet multipartenarial !

En septembre 2016, un troupeau de 10 Vaches marines est arrivé au sein de la RNN des dunes et marais d'Hourtin.



Réserve Naturelle
ETANG DU COUSSEAU

2. La prairie à Molinie



Crédit photo : PT

Enjeu patrimonial : Valeur patrimoniale très forte.

Statut : Protégée au niveau européen (uniquement en zone Natura 2000).

Surface : 100 ha

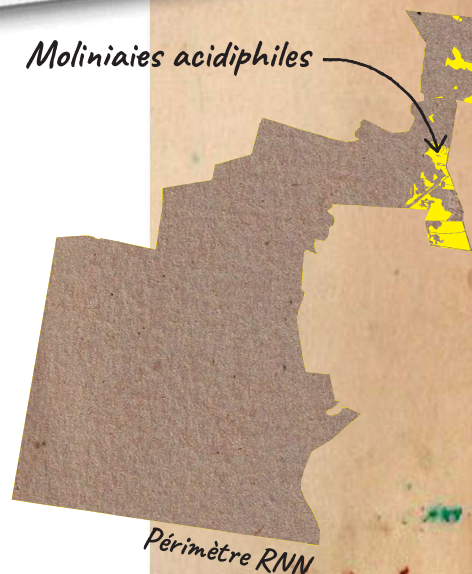
Description : La végétation qui la caractérise est composée de Molinie, de Cirse d'Angleterre et de Carum verticillé. La Bourdaine et la Brande sont aussi très présentes. La physionomie* de cet habitat est variable : prairies rases, touradons en peuplements denses...

Cet habitat accueille des espèces patrimoniales telles que la Gentiane pneumonanthe ou le Fadet des laïches. La présence de plusieurs faciès*, possédant des stratifications verticales hétérogènes, contribue à diversifier la mosaïque paysagère, favorable à l'accueil d'une faune et d'une flore riches et variées.

Menaces : Fermeture du milieu.

Recommandations : Entretien par broyage et/ou pâturage.

Moliniaies acidiphiles



Périmètre RNN

La Canche des marais (*Aristavena setacea*)

Statut : Protégée

Liste rouge France : Quasi-menacée

Population RNN : 3 stations* de quelques dizaines de pieds

Répartition française : Présente dans les régions du domaine atlantique et dans le Centre jusqu'au Cher. En ex-Aquitaine, elle se retrouve essentiellement dans les zones humides arrière-littorales avec seulement une dizaine de localités citées en Gironde (CBNSA 2018). Le Médoc constitue alors sa limite méridionale d'aire de répartition* dans l'état actuel des connaissances.

Description : Graminée de 40 à 80 cm, glabre, à souche fibreuse gazonnante, tiges dressées, raides, longuement nues, feuilles glauques, enroulées.

Habitats : Liée aux communautés des zones humides des rives des étangs et mares, ou des dépressions sur sols pauvres, acides ou légèrement tourbeux (sables humifères).

Période d'observation : Floraison de juin à août.

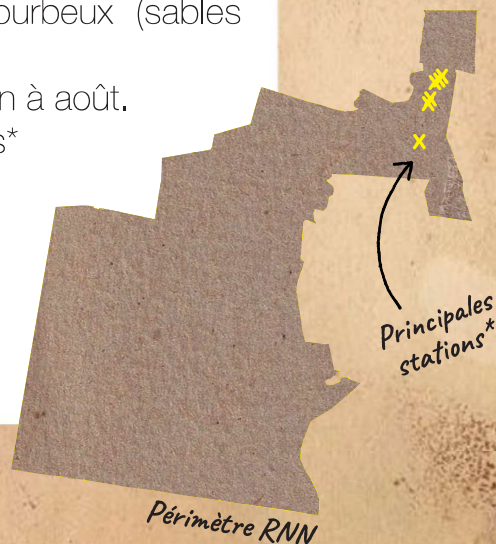
Recommandations : Maintenir les faciès* ouverts, ainsi que le régime hydrique.



Notonecte



Dytique



Périmètre RNN

Principales stations*

La Locustelle luscinoïde
(*Locustella luscinioides*)



Crédit photo : RK

Statut : Protégée

Liste rouge France : En danger

Population RNN :

Estimée à 5 couples nicheurs

Répartition française : Présente au Nord-Ouest d'une ligne Capbreton-Strasbourg, en Picardie et en Champagne. En ex-Aquitaine, elle est cantonnée à quelques zones humides littorales et à l'estuaire de la Gironde avec au total, des effectifs estimés entre 55 et 85 couples nicheurs.

Description : Passereau paludicole au plumage assez terne, brun roux uniforme dans toutes les parties dorsales, blanchâtre pour la gorge et le cou, et beige pour la partie ventrale. La tête est allongée et la queue large et arrondie.

Habitats : Végétation palustre bordant les lacs, estuaires, marais et rivières comme les grandes roselières, les formations à grandes laïches et les zones à massettes.

Période d'observation : Avril à juillet.

Recommandations : Très difficile à observer de par le milieu dense qu'elle affectionne, il est toutefois possible de la détecter grâce à son chant typique (stridulation caractéristique, plus grave que celle de la Locustelle tachetée, sa cousine).



Rana perezi
oeufs



Rana perezi
tétards stade 1



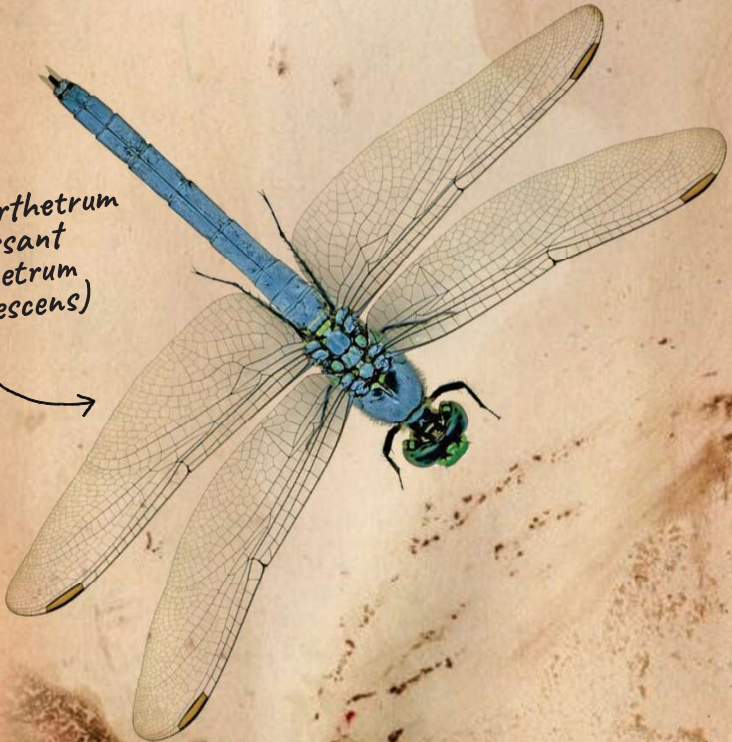
Rana perezi
adulte



Rana perezi
tétards stade 2



Libellule orthetrum
bleissant
(*Orthetrum*
coerulescens)



Rana perezi
juvénile



Larve de
libellule



Tétards de
rana dalmatina



6. Les Rives du Lac

Les Communautés Amphibies des Rives Lacustres

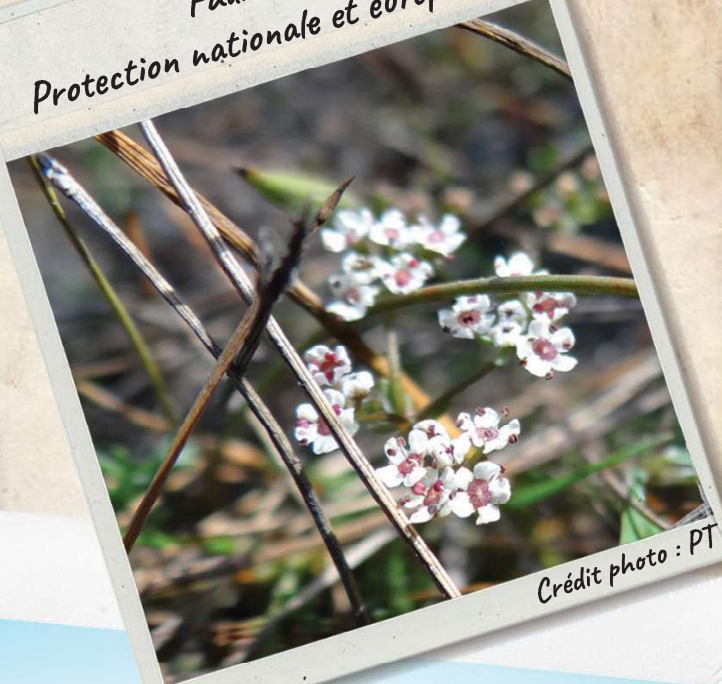
Qu'es aquò Isoétides ?!

Plusieurs espèces de plantes aquatiques visibles à l'œil nu, appelées macrophytes, vivent sur le substrat sableux des rives des lacs Médocains. Il s'agit des bien connus, roseaux, joncs, nénuphars. D'autres sont plus discrètes: les Isoétides. Elles forment des pelouses dissimulées aux pieds des roseaux. 3 espèces protégées et emblématiques composent cette communauté discrète: l'Isoète de Bory (absente de la RNN), la Lobélie de Dortmann, la Littorelle à une fleur.

Des espèces ingénieurs qui permettent de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. En effet, l'IRSTEA de Bordeaux (aujourd'hui INRAE) a démontré que les Isoétides ont la capacité d'oxyder le carbone susceptible d'être rejeté dans l'atmosphère sous forme de méthane et de fait, de le retenir dans le sol.

Ces plantes sont également capables de transférer une grande partie de l'oxygène produit par les feuilles dans les sédiments. Cette oxygénation du sol est indispensable aux bactéries chargées de dégrader la matière organique provenant des lacs. Les Isoétides contribuent donc grandement à limiter l'eutrophisation* néfaste à la vie aquatique et à la qualité de l'eau.

Faux-cresson de Thore.
Protection nationale et européenne.



Crédit photo : PT



Rive du Lac d'Hourtin à Piqueyrot Crédit photo : FB

Littorelle à une fleur.
Protection nationale.



Crédit photo : PT

Agrion porte-coupe
(*Enallagma cyathigerum*)
en position de vol

Enjeu patrimonial :

Valeur patrimoniale très forte.

Description :

Les communautés végétales qui abritent ces espèces patrimoniales (photos ci-contre) se retrouvent généralement au sein des roselières à Roseau commun ou bien dans les formations à Scirpe piquant. On peut également les retrouver sous leur forme typique de gazon amphibie sans roselière. La présence d'espèces patrimoniales menacées au niveau européen et/ou national confère à ce complexe d'habitat une très haute valeur patrimoniale. La rareté de ces milieux est liée aux conditions stationnelles contraignantes (forte variation des niveaux d'eau) pour les végétaux.

Menaces : Elles viennent essentiellement des espèces invasives dont les foyers de développement doivent être surveillés. Le piétinement le long des lacs sur les rives Est, ainsi que la pratique de l'équitation leur portent fortement atteinte et sont formellement interdits. Ensemble, agissons en faveur de la conservation de ces milieux exceptionnels !

Recommandations :

Conserver l'intégrité physique de ces milieux.
Aucun piétinement.



Pour en savoir plus :
INRAE

Exuvie* d'*Enallagma cyathigerum*



7. Une Gestion dédiée à la Biodiversité

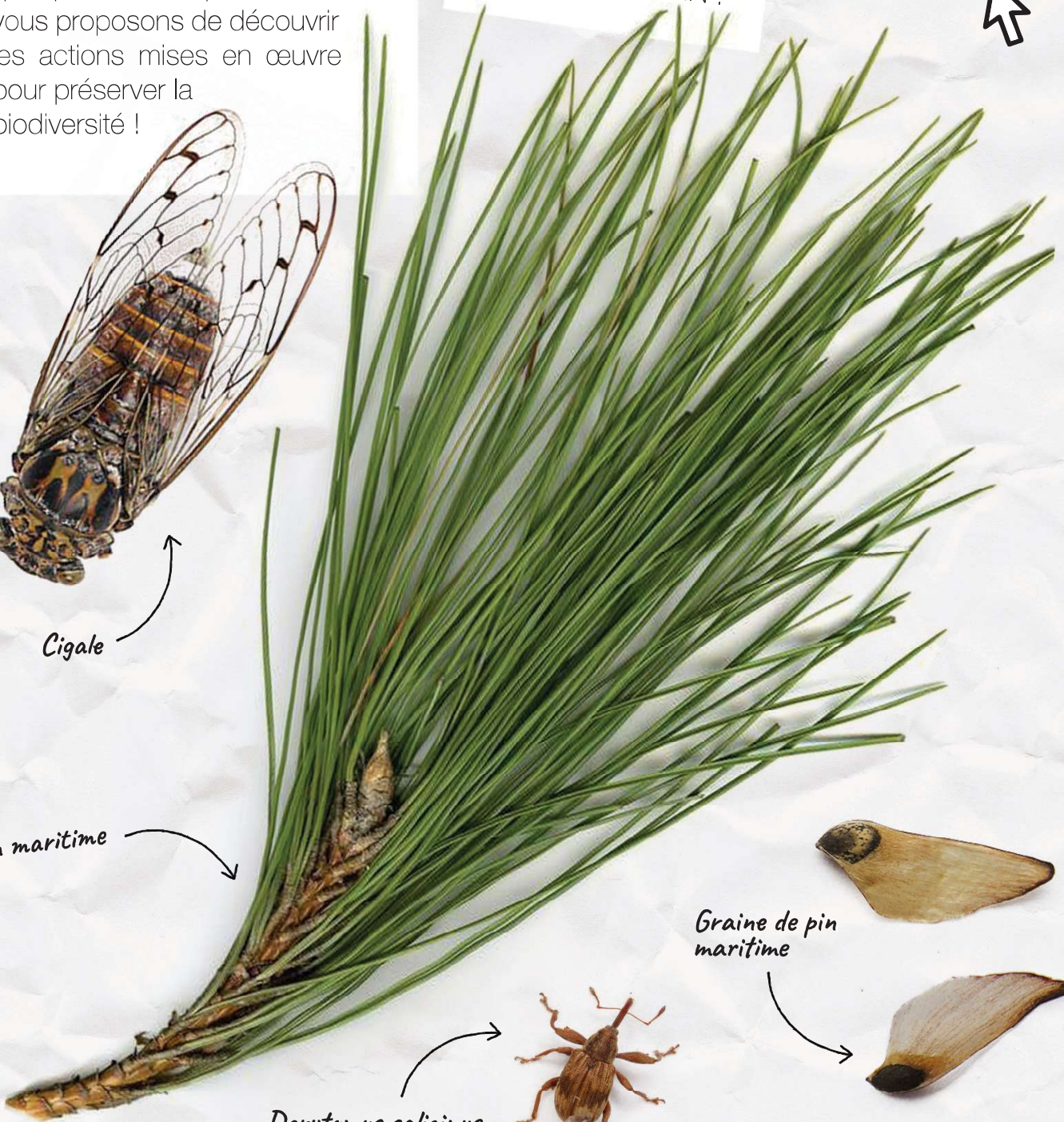
Au sein d'une RNN, la gestion est donc planifiée dans le cadre d'un Plan de gestion rédigé pour 10 ans. Le premier arrivant à son terme, un bilan et un nouveau plan de gestion sont en cours de rédaction. Au travers de quelques exemples, nous vous proposons de découvrir les actions mises en œuvre pour préserver la biodiversité !

Pour en savoir plus sur les Plans de gestion de la RNN :



Cigale

Pin maritime



Dorytomus salicinus



Graine de pin maritime





Crédit photo : PT

Régénération progressive.

Régénération naturelle et conservation du patrimoine génétique :

En forêt de la RNN d'Hourtin, l'ONF renouvelle la forêt sans avoir recours à la plantation mais à des semis de graines locales.

« Régénération naturelle assistée » : on utilise le cycle naturel de reproduction des peuplements en place. Au moment de la récolte de bois (ici fixée autour de 60 ans), on conserve quelques beaux sujets qui serviront de « semenciers ». C'est-à-dire que grâce à la graine issue directement de leur cône, la régénération de la parcelle (l'apparition de jeunes plants de Pin) sera assurée, et les semis se développeront !

Sur la dune boisée, les semences utilisées proviennent uniquement des Pins indigènes du massif littoral aquitain. La dune boisée est donc un conservatoire de ressources génétiques très important pour le Pin maritime ! La RNN dispose d'ailleurs d'une Unité Conservatoire de par le caractère génétique original exceptionnel de ses Pins maritimes.

*Cétoine dorée
(Cetonia Aurata)*



Pour en savoir plus





La pose des poteaux est terminée



Installation des poteaux par les Ouvriers Forestiers de l'ONF.

Crédit photos : FB

Restauration des rives :

Les communautés amphibies des rives des lacs sont d'une importance primordiale pour la conservation de la biodiversité des Lacs Médocains.

La roselière de la RNN en est un bel exemple car elle abrite l'ensemble du cortège floristique typique. Des ouvertures avaient été pratiquées, avant la création de la réserve au sein des roselières pour la pêche et pour permettre aux plaisanciers d'atteindre les plages.

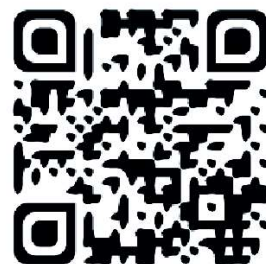
Autant de dégradations qui ont largement mis en danger l'équilibre de ce milieu fragile !

Afin d'y remédier, l'équipe de la RNN a choisi d'installer des piquets, qui permettent d'éviter la pénétration des bateaux et de limiter l'effet érosion provoqué par le clapot des vagues, notamment pendant le passage des bateaux à proximité. L'objectif est de permettre au Roseau de se réimplanter. Une fois la Roselière reconstituée, les poteaux pourront être retirés. Des plantations de Saule roux, notre saule indigène, ont été pratiquées pour renforcer les berges tout en restaurant un boisement naturel, typique des rives du lac.

A l'échelle des Lacs Médocains, un projet multipartenaire est en préparation pour coordonner les actions de restauration de rives et mettre en place les suivis scientifiques qui s'imposent.

Pour en savoir plus

Lacs Médocains
SIAEBVELG - SAGE - NATURA 2000



Étude des végétations de la Réserve Naturelle Nationale des Dunes et Marais d'Hourtin par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique

(CBNSA) :

Dans le cadre du partenariat entre le CBNSA et l'ONF, l'étude des végétations et des habitats de la Réserve Naturelle Nationale des Dunes et Marais d'Hourtin (2017-2018) a permis de confirmer son intérêt floristique (diversité et patrimonialité*).

La RNN a ainsi une forte responsabilité dans le maintien à long terme des végétations les plus menacées !



Phytosociologues en prospection.

Crédit photo : JR L

Bilan :

- 288 espèces végétales observées
- 16 espèces protégées
- 70 associations végétales*
- 24 habitats d'intérêt communautaire*
- Dont 7 habitats prioritaires au sens de la Directive européenne « Habitats »*.

Fleur de Gentiane pneumonanthe (Gentiana pneumonanthe)



Crédit photo : PT

Rosolis à feuilles intermédiaires (Drosera intermedia)

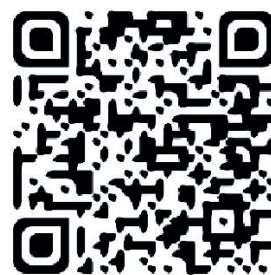


Crédit photo : PT

Conservatoire Botanique National



SUD-ATLANTIQUE



Pour en savoir plus



8. Une Réglementation Spécifique

Afin de protéger la biodiversité fragile de la RNN de pratiques inadaptées, une réglementation spécifique est appliquée. Celle-ci permet d'exclure, de restreindre ou d'organiser les activités humaines qui mettent en péril le patrimoine naturel à protéger. Sont notamment visés :

- les travaux, exceptés les travaux de restauration écologique cadrés par le Plan de gestion,
- la circulation des personnes, des animaux et des véhicules.

Le Décret n° 2009-1567 du 15 2009 relatif à la création de la RNN fait état de la réglementation en vigueur dans la réserve.

Les choix réglementaires visent :

- à protéger les habitats,
- à favoriser la biodiversité
- à limiter l'impact de l'Homme (zones de protection intégrale, chasse réglementée...).



Lors de votre visite, des pictogrammes sont également là pour vous aider à adopter un comportement respectueux de la quiétude du site :



De manière générale, ne laissez pas vos déchets, ne cueillez pas les fleurs et restez sur les sentiers balisés !

Le guide pédagogique est téléchargeable ici :



Lichen



Réserve Naturelle
Dunes et marais d'Hourtin

Une réglementation, pourquoi ?

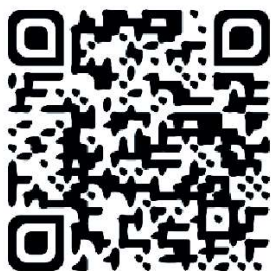
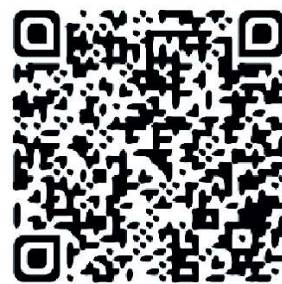


9. Découvrir la Réserve



Réserve Naturelle Dunes et marais d'Hourtin

propose de nombreuses façons de découvrir ses richesses naturelles au travers de visites guidées. Le programme est consultable ici :



Et si vous préférez une découverte en autonomie, nos sentiers balisés sont à votre disposition

Dans le Médoc, de nombreuses autres structures proposent des animations « grand public » ou sur des thématiques plus ciblées. Consultez régulièrement leur programme en ligne.

Structures publiques :

Office National des forêts Aquitaine : <http://www.onf.fr/dunes-forets-aquitaine/@@index.html>

PNR Médoc : <https://www.pnr-medoc.fr/agenda-pays-medoc.html>

Office du tourisme : <https://www.medoc-atlantique.com/14-communes-1001-possibilites/vacances-a-hourtin/SIABVELG> :

Conservatoire Botanique National Sud Atlantique : <https://obv-na.fr/>

Département de la Gironde : <https://www.gironde.fr/environnement/preservation-de-la-biodiversite>

Associations :

SEPANSO : <https://site.sepanso.org/sorties-natures>

Cistude nature : <https://www.cistude.org/index.php/sensibilisation-education>

LPO Aquitaine : <http://lpoaquitaine.org/>

Eco acteurs : <http://www.ecoacteursenmedoc.fr/>





Loupe
botanique

Visite guidée en Forêt littorale



Crédit photos: FB

Filet à insecte

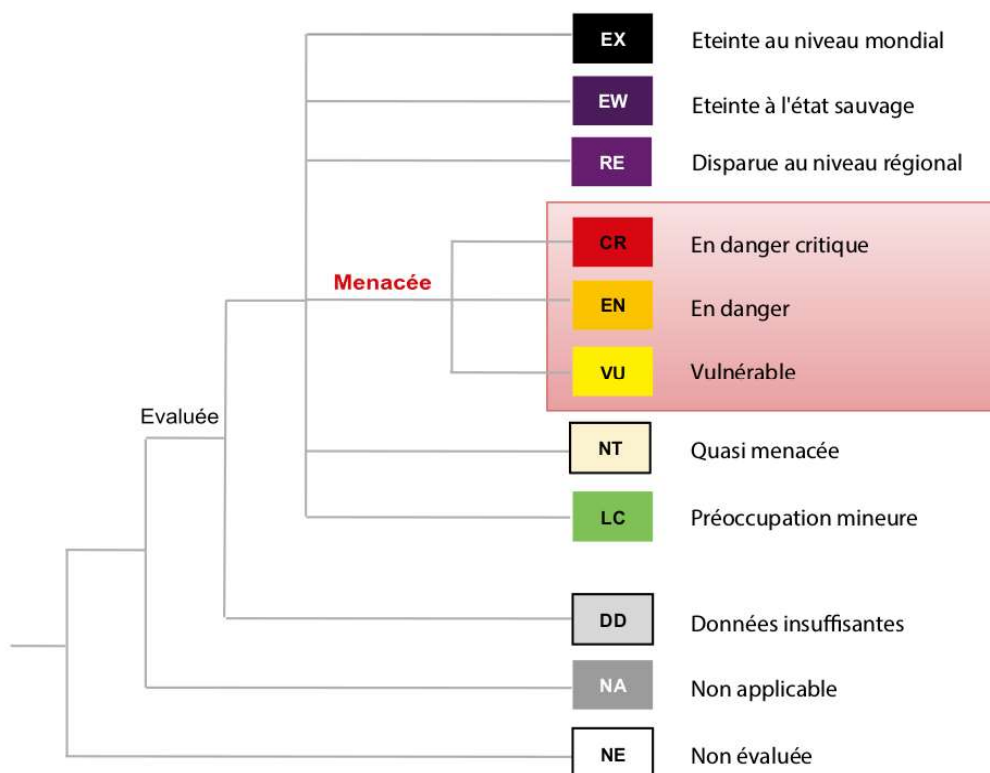
Contes en musique



10. Annexes

Les différents statuts « Liste rouge »

La liste rouge (LR) de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature ; en anglais IUCN2 Red List), créée en 1964, constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Elle se présente sous la forme d'une base de données en ligne régulièrement actualisée, exposant la situation de plus de 116 177 espèces (version 2020.1) sur les 1,8 million d'espèces connues. Les listes sont déclinées du niveau mondial jusqu'au niveau régional. En complément d'information, certaines espèces sont en rouge car il s'agit d'espèces invasives et/ou envahissantes. Elles ont été introduites par l'homme et sont présentes ici, en dehors de leur aire de répartition* naturelle.



Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN)

Flore : 288 espèces

Source : CBN Sud-Atlantique, Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine.

Nom vernaculaire	Nom latin	LR Aq	LR Nat	LR EU	LR Monde	Protection
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	LC	LC	LC		
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>	LC	LC			
Agrostide des chiens	<i>Agrostis canina</i>	LC	LC	LC	LC	
Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>	LC	LC	LC	LC	
Agrostis stolonifère à panicules compactes	<i>Agrostis stolonifera var. arenaria</i>					
Aigremoine eupatoire	<i>Agrimonia eupatoria</i>	LC	LC	LC		
Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>	LC	LC		LC	
Ajonc nain	<i>Ulex minor</i>	LC	LC			
Alchémille oubliée	<i>Aphanes australis</i>	LC	LC			
Alisma fausse-renoncule	<i>Baldellia repens</i>	LC	LC	NT		
Anthémis des champs	<i>Anthemis arvensis</i>	LC	LC			
Arabette des dames	<i>Arabidopsis thaliana</i>	LC	LC			
Arbousier	<i>Arbutus unedo</i>	LC	LC	LC		
Armoise de Lloyd	<i>Artemisia campestris subsp. maritima</i>	LC	LC			
Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	LC	LC	LC		
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	LC	LC		LC	
Avoine de Thore	<i>Pseudarrhenatherum longifolium</i>	LC	LC			
Baldélia de Cavanille	<i>Baldellia repens subsp. cavanillesii</i>	LC	LC			
Bartsie visqueuse	<i>Parentucellia viscosa</i>	LC	LC			
Bident feuillu	<i>Bidens frondosa</i>					
Bouleau pubescent	<i>Betula pubescens</i>	LC	LC	LC	LC	
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula Roth, 1788</i>	LC	LC	LC	LC	
Boulette d'eau	<i>Pilularia globulifera</i>	NT	LC	NT	NT	X
Bourdaïne	<i>Frangula alnus</i>	LC	LC	LC		
Brome fausse avoine	<i>Bromus hordeaceus</i>	LC	LC			
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>	LC	LC	LC		
Bruyère à 4 angles	<i>Erica tetralix</i>	LC	LC			
Bruyère à balais	<i>Erica scoparia</i>	LC	LC			
Bruyère cendrée	<i>Erica cinerea</i>	LC	LC	LC	LC	
Bruyère ciliée	<i>Erica ciliaris</i>	LC	LC			
Bugrane épineuse	<i>Ononis spinosa</i>	LC	LC	LC		
Cakilier maritime	<i>Cakile maritima</i>	LC	LC			
Calament glanduleux	<i>Clinopodium nepeta</i>	LC	LC			
Callune	<i>Calluna vulgaris</i>	LC	LC	LC		
Camomille mixte	<i>Cladanthus mixtus</i>	LC	LC			
Camomille romaine	<i>Chamaemelum nobile</i>	LC	LC	LC	LC	
Canche caryophyllée	<i>Aira caryophyllea</i>	LC	LC			
Canche des sables	<i>Corynephorus canescens</i>	LC	LC			
Canche pritnanière	<i>Aira praecox</i>	LC	LC			
Canche sétacée	<i>Aristavena setacea</i>	EN	NT			X

Nom vernaculaire	Nom latin	LR Aq	LR Nat	LR EU	LR Monde	Protection
Cardamine hirsute	<i>Cardamine hirsuta</i>	LC	LC			
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	LC	LC	LC		
Carum verticillé	<i>Trocdaris verticillatum</i>	LC	LC	LC	LC	
Catapode des graviers	<i>Micropyrum tenellum</i>	LC	LC			
Centauree des bois	<i>Centaurea decipiens</i>	LC	LC			
Céraiste à 5 étamines	<i>Cerastium semidecandrum</i>	LC	LC			
Céraiste diffuse	<i>Cerastium diffusum</i>	LC	LC			
Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i>					
Chêne liège	<i>Quercus suber</i>	LC	LC			
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	LC	LC	LC	LC	
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>	LC	LC			
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	LC	LC			
Chiendent à feuilles de Jonc	<i>Elytrigia juncea</i>	LC	LC			
Chiendent des dunes	<i>Elytrigia juncea subsp. boreoatlantica</i>	LC	LC			
Chiendent pied de poule	<i>Cynodon dactylon</i>	LC	LC			
Choin noirâtre	<i>Schoenus nigricans</i>	LC	LC		LC	
Cicendie filiforme	<i>Cicendia filiformis</i>	LC	LC			
Cicendie naine	<i>Exaculum pusillum</i>	LC	LC		NT	
Cirse des prairies	<i>Cirsium dissectum</i>	LC	LC			
Ciste à feuille de sauge	<i>Cistus salvifolius</i>	LC	LC			
Cotonnière en faux	<i>Gamochaeta antillana</i>					
Courroyette des sables	<i>Corrigiola littoralis</i>	LC	LC			
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	LC	LC			
Danthonie retombante	<i>Danthonia decumbens</i>	LC	LC			
Digitaire sanguine	<i>Digitaria sanguinalis</i>	LC	LC			
Diotis maritime	<i>Achillea maritima</i>	LC	LC			X
Dryoptéris des chartreux	<i>Dryopteris carthusiana</i>	LC	LC			
Dryoptéris dilaté	<i>Dryopteris dilatata</i>	LC	LC			
Écuelle d'eau	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	LC	LC	LC	LC	
Élatine à six étamines	<i>Elatine hexandra</i>	NT	LC	LC		
Eleusine à trois étamines	<i>Eleusine tristachya</i>					
Épervière en ombelle	<i>Hieracium umbellatum</i>	LC	LC			
Érodium à feuilles de cigue	<i>Erodium cicutarium</i>	LC	LC			
Espargoutte à cinq étamines	<i>Spergula pentandra</i>	LC	LC			
Euphorbe maritime	<i>Euphorbia paralias</i>	LC	LC			
Fausse Giroflée	<i>Coincya monensis subsp. cheiranthos</i>	LC	LC			
Fétuque à feuilles de Jonc	<i>Festuca juncifolia</i>	LC	LC			
Fétuque roseau	<i>Schedonorus arundinaceus</i>	LC	LC			
Fléole des sables	<i>Phleum arenarium</i>	LC	LC			
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	LC	LC			
Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i>	VU	LC	LC	LC	X
Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>	LC	LC			
Fougère des marais	<i>Thelypteris palustris</i>	LC	LC		LC	
Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>	LC	LC	LC		X
Frullane de Tamarisk	<i>Frullania tamarisci</i>					
Frullane dilatée	<i>Frullania dilatata</i>					
Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i>	LC	LC		LC	
Gaillet des sables	<i>Galium arenarium</i>	LC	LC			
Gaillet faible	<i>Galium debile</i>	LC	LC		LC	
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>	LC	LC			

Nom vernaculaire	Nom latin	LR Aq	LR Nat	LR EU	LR Monde	Protection
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	LC	LC			
Genêt à balais à fleurs blanches	<i>Cytisus scoparius f. albus</i>					
Genêt d'Angleterre	<i>Genista anglica</i>	LC	LC			
Gentiane des marais	<i>Gentiana pneumonanthe</i>	NT	LC	LC		X
Géranium Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	LC	LC			
Géranium pourpre	<i>Geranium purpureum</i>	LC	LC			
Germandrée scorodaine	<i>Teucrium scorodonia</i>	LC	LC	LC		
Glycérie flottante	<i>Glyceria fluitans</i>	LC	LC	LC	LC	
Gnaphale jaunâtre	<i>Laphangium luteoalbum</i>	LC	LC			
Gourbet	<i>Ammophila arenaria subsp. arenaria</i>	LC	LC			
Hélianthème à gouttes	<i>Tuberaria guttata</i>	LC	LC			
Herniaire robuste	<i>Herniaria ciliolata subsp. robusta</i>	LC	LC	LC	LC	
Hottonie des marais	<i>Hottonia palustris</i>	NT	LC	LC	LC	X
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	LC	LC			
Houlque molle	<i>Holcus mollis</i>	LC	LC			
Houx commun	<i>Ilex aquifolium</i>	LC	LC	LC		
Illécèbre verticillé	<i>Illecebrum verticillatum</i>	LC	LC			
Immortelle des dunes	<i>Helichrysum stoechas</i>	LC	LC	LC		
Immortelle jaune	<i>Helichrysum stoechas subsp. stoechas</i>	LC				
Inule fétide	<i>Dittrichia graveolens</i>	LC	LC			
Iris fétide	<i>Iris foetidissima</i>	LC	LC			
Iris jaune	<i>Iris pseudacorus</i>	LC	LC	LC	LC	
Jasione des montagnes	<i>Jasione montana</i>	LC	LC			
Jasione maritime	<i>Jasione maritima</i>	LC	LC			
Jonc à fruits luisants	<i>Juncus articulatus</i>	LC	LC	LC		
Jonc acutiflore	<i>Juncus acutiflorus</i>	LC	LC	LC		
Jonc ambigu	<i>Juncus ranarius</i>		LC			
Jonc bulbeux	<i>Juncus bulbosus</i>	LC	LC	LC		
Jonc capité	<i>Juncus capitatus</i>	LC	LC			
Jonc des chaisiers	<i>Schoenoplectus lacustris</i>	LC	LC	LC	LC	
Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius</i>	LC	LC	LC	LC	
Jonc des vasières	<i>Juncus tenageia</i>	LC	LC	LC	LC	
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i>	LC	LC	LC	LC	
Jonc grêle	<i>Juncus tenuis</i>					
Jonc hétérophylle	<i>Juncus heterophyllus</i>	LC	LC	LC	NT	
Jonc nain	<i>Juncus pygmaeus</i>	LC	LC			
Lagure ovale	<i>Lagurus ovatus</i>	LC	LC			
Laïche à deux nervures	<i>Carex binervis</i>	LC	LC			
Laïche à fruit barbu	<i>Carex lasiocarpa</i>	VU	LC	LC	LC	
Laïche à pilules	<i>Carex pilulifera</i>	LC	LC			
Laïche à trois nervures	<i>Carex trinervis</i>	LC	LC			
Laïche des lièvres	<i>Carex leporina</i>	LC	LC			
Laïche des sables	<i>Carex arenaria</i>	LC	LC			
Laïche élevée	<i>Carex elata</i>	LC	LC	LC	LC	
Laïche faux-souchet	<i>Carex pseudocyperus</i>	LC	LC	LC	LC	
Laïche paniculée	<i>Carex paniculata</i>	LC	LC	LC		
Laïche ponctuée	<i>Carex punctata</i>	LC	LC		LC	
Carex tardif	<i>Carex viridula</i>	LC	LC			
Laïche tardive	<i>Carex viridula var. viridula</i>					

Nom vernaculaire	Nom latin	LR Aq	LR Nat	LR EU	LR Monde	Protection
Laîche vert jaunâtre	<i>Carex demissa</i>	LC	LC			
Laïteron commun	<i>Sonchus oleraceus</i>	LC	LC			
Lampourde glouteron	<i>Xanthium strumarium</i>	LC	LC			
Lentille d'eau minuscule	<i>Lemna minuta</i>					
Lentilles d'eau	<i>Lemna minor</i>	LC	LC	LC	LC	
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	LC	LC	LC		
Lin purgatif	<i>Linum catharticum</i>	LC	LC			
Linaigrette à feuilles étroites	<i>Eriophorum angustifolium</i>	NT	LC	LC	LC	
Linaire à feuilles de thym	<i>Linaria thymifolia</i>	LC	LC			X
Linaire bâtarde	<i>Kickxia spuria</i>	LC	LC			
Linaire striée	<i>Linaria repens</i>	LC	LC			
Liondent à tige nue	<i>Leontodon saxatilis</i>	LC	LC			
Liondent des rochers	<i>Leontodon saxatilis subsp. saxatilis</i>	LC	LC			
Liondent hispide	<i>Leontodon hispidus</i>	LC	LC			
Liseron des dunes	<i>Convolvulus soldanella</i>	LC	LC			
Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium</i>	LC	LC			
Littorelle à une fleur	<i>Littorella uniflora</i>	NT	LC	LC		X
Lobélie brûlante	<i>Lobelia urens</i>	LC	LC			
Lobélie de Dortmann	<i>Lobelia dortmanna</i>	EN	NT	LC		X
Cotonnière naine	<i>Logfia minima</i>	LC	LC			
Lotier à feuilles étroites	<i>Lotus glaber</i>	LC	LC			
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	LC	LC	LC		
Lotier des marais	<i>Lotus pedunculatus</i>	LC	LC	LC		
Lotier hispide	<i>Lotus hispidus</i>	LC	LC			X
Ludwigie à grandes fleurs	<i>Ludwigia grandiflora</i>					
Luzule champêtre	<i>Luzula campestris</i>	LC	LC			
Luzule de Forster	<i>Luzula forsteri</i>	LC	LC			
Luzule multiflore	<i>Luzula multiflora</i>	LC	LC			
Lycope d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	LC	LC	LC	LC	
Lysimaque commune	<i>Lysimachia vulgaris</i>	LC	LC	LC	LC	
Marisque	<i>Cladium mariscus</i>	LC	LC	LC	LC	
Mélampyre des prés	<i>Melampyrum pratense</i>	LC	LC			
Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i>		LC	LC		
Melon	<i>Cucumis melo</i>					
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>	LC	LC	LC	LC	
Millepertuis couché	<i>Hypericum humifusum</i>	LC	LC			
Millepertuis des marais	<i>Hypericum elodes</i>	LC	LC	LC	LC	
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	LC	LC	LC		
Moehringie à cinq étamines	<i>Moehringia pentandra</i>	NT	LC			
Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>	LC	LC			
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>	LC	LC	LC		
Mouron délicat	<i>Lysimachia tenella</i>	LC	LC			
Myosotis rameux	<i>Myosotis ramosissima</i>	LC	LC			
Myriophylle à feuilles alternes	<i>Myriophyllum alterniflorum</i>	LC	LC	LC		
Nénuphar de l'ouest	<i>Nymphaea alba subsp. occidentalis</i>					
Ononis maritime	<i>Ononis spinosa subsp. procurrens</i>	LC	LC			
Ornithope délicat	<i>Ornithopus perpusillus</i>	LC	LC			
Ornithope penné	<i>Ornithopus pinnatus</i>	LC	LC			
Orobanche du Genêt	<i>Orobanche rapum-genistae</i>	LC	LC			
Orobanche du lierre	<i>Orobanche hederæ</i>	LC	LC			

Nom vernaculaire	Nom latin	LR Aq	LR Nat	LR EU	LR Monde	Protection
Osmonde royale	<i>Osmunda regalis</i>	LC	LC	LC	LC	
Oyat	<i>Ammophila arenaria</i>	LC	LC			
Panic dichotome	<i>Panicum dichotomiflorum</i>					
Panicaut maritime	<i>Eryngium maritimum</i>	LC	LC	LC		
Paspale à deux épis	<i>Paspalum distichum</i>					
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	LC	LC		LC	
Petite centaurée commune	<i>Centaurium erythraea</i>	LC	LC	LC	LC	
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	LC	LC	LC		
Petite scutellaire	<i>Scutellaria minor</i>	LC	LC			
Peuplier blanc	<i>Populus alba</i>	LC	LC	LC	CR	
Peuplier tremble	<i>Populus tremula</i>	LC	LC			
Piment royal	<i>Myrica gale</i>	LC	LC			
Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>	LC	LC	LC	LC	
Pin mésogéen	<i>Pinus pinaster subsp. pinaster</i>	LC				
Plantain corne-de-cerf	<i>Plantago coronopus</i>	LC	LC			
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	LC	LC	LC		
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>	LC	LC	LC		
Poirier à feuilles en cœur	<i>Pyrus cordata</i>	LC	LC	CR	CR	X
Poirier sauvage	<i>Pyrus communis subsp. pyraster</i>	LC	LC			
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	LC	LC			
Porcelle glabre	<i>Hypochaeris glabra</i>	LC	LC			
Potamot à feuilles de renouée	<i>Potamogeton polygonifolius</i>	LC	LC	LC		
Potamot à feuilles perfoliées	<i>Potamogeton perfoliatus</i>	NT	LC	LC	LC	
Potamot nageant	<i>Potamogeton natans</i>	LC	LC	LC	LC	
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>	LC	LC			
Potentille stérile	<i>Potentilla sterilis</i>	LC	LC			
Potentille tormentille	<i>Potentilla erecta</i>	LC	LC	LC		
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	LC	LC	LC		
Pulicaire commune	<i>Pulicaria vulgaris</i>	NT	LC		LC	X
Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i>	LC	LC			
Radiole faux lin	<i>Radiola linoides</i>	LC	LC			
Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>					
Renoncule blanche	<i>Ranunculus ololeucos</i>	LC	LC			
Renoncule flammette	<i>Ranunculus flammula</i>	LC	LC	LC	LC	
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>					
Renouée maritime	<i>Polygonum maritimum</i>	LC	LC			
Renouée Persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>	LC	LC	LC	LC	
Rhynchospore blanc	<i>Rhynchospora alba</i>	NT	LC		LC	
Rhynchospore brun	<i>Rhynchospora fusca</i>	NT	LC			
Ronce à feuilles d'Orme	<i>Rubus ulmifolius</i>	LC	LC			
Roquette de mer à feuilles entières	<i>Cakile maritima subsp. integrifolia</i>	LC	LC			
Roseau commun	<i>Phragmites australis</i>	LC	LC	LC	LC	
Rosolis à feuilles intermédiaires	<i>Drosera intermedia</i>	LC	LC	NT		X
Rouvet blanc	<i>Osyris alba</i>	NT	LC			X
Sabline des montagnes	<i>Arenaria montana</i>	LC	LC			
Sabline rouge	<i>Spergula rubra</i>	LC	LC			
Sagine apétale	<i>Sagina apetala</i>	LC	LC			
Sagine subulée	<i>Sagina subulata</i>	NT	LC			
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	LC	LC	LC	LC	
Saule des dunes	<i>Salix repens var. dunensis</i>	LC				

Nom vernaculaire	Nom latin	LR Aq	LR Nat	LR EU	LR Monde	Protection
Saule à feuilles étroites	<i>Salix repens</i>	LC	LC			
Saule rampant	<i>Salix repens subsp. repens</i>	LC				
Saule roux	<i>Salix atrocinerea</i>	LC	LC			
Scabieuse colombarie	<i>Scabiosa columbaria</i>	LC	LC			
Sceau de salomon odorant	<i>Polygonatum odoratum</i>	LC	LC	LC		
Scirpe à nombreuses tiges	<i>Eleocharis multicaulis</i>	LC	LC	LC		
Scirpe flottant	<i>Isolepis fluitans</i>	LC	LC	LC	LC	
Scirpe piquant	<i>Schoenoplectus pungens</i>	LC	LC	LC		
Scirpe-jonc	<i>Scirpoides holoschoenus</i>	LC	LC		LC	
Scutellaire casquée	<i>Scutellaria galericulata</i>	LC	LC		LC	
Séneçon à feuilles de roquette	<i>Jacobaea erucifolia</i>	LC	LC			
Séneçon cinéraire	<i>Jacobaea maritima</i>		LC			
Séneçon des bois	<i>Senecio sylvaticus</i>	LC	LC			
Séneçon des dunes	<i>Senecio vulgaris subsp. denticulatus</i>	LC	LC			
Silène de Porto	<i>Silene portensis</i>	LC	LC			X
Silène de Thore	<i>Silene uniflora subsp. thorei</i>	LC	LC			
Silène enflé	<i>Silene vulgaris subsp. vulgaris</i>	LC	LC			
Solidage verge d'or	<i>Solidago virgaurea</i>	LC	LC	LC		
Souchet jaunâtre	<i>Cyperus flavescens</i>	LC	LC	LC	LC	
Soude brûlée	<i>Kali soda</i>	LC	LC			
Sphaigne	<i>Sphagnum auriculatum</i>					
Sporobole fertile	<i>Sporobolus indicus</i>					
Téesdalie à tige nue	<i>Teesdalia nudicaulis</i>	LC	LC			
Thorella	<i>Caropsis verticillato-inundata</i>	NT	LC	VU	VU	X
Thym faux pouliot	<i>Thymus pulegioides</i>	LC	LC			
Trèfle blanc	<i>Trifolium repens</i>	LC	LC	LC		
Trèfle commun	<i>Trifolium pratense</i>	LC	LC	LC	LC	
Trèfle des champs	<i>Trifolium arvense</i>	LC	LC	LC		
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i>	LC	LC			
Utriculaire citrine	<i>Utricularia australis</i>	LC	LC	LC	LC	X
Vergerette à fleurs nombreuses	<i>Erigeron floribundus</i>					
Vergerette du canada	<i>Erigeron canadensis</i>					
Véronique à écus	<i>Veronica scutellata</i>	LC	LC	LC	LC	
Véronique officinale	<i>Veronica officinalis</i>	LC	LC	LC		
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i>	LC	LC	LC		
Vigne-vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i>					
Violette de Rivinus	<i>Viola riviniana</i>	LC	LC			
Violette des chiens	<i>Viola canina</i>	LC	LC	LC		
Violette lactée	<i>Viola lactea</i>	LC	LC			
Vulpie à une glume	<i>Vulpia fasciculata</i>	LC	LC			
Vulpie ciliée	<i>Vulpia ciliata</i>	LC	LC			
Vulpie queue-d'écureuil	<i>Vulpia bromoides</i>	LC	LC			
/	<i>Chara fragifera</i>					
/	<i>Hypolytrum pulchrum</i>					
/	<i>Metzgeria furcata</i>					
/	<i>Nitella confervacea</i>					
/	<i>Nitella translucens</i>					
/	<i>Racomitrium canescens</i>					
/	<i>Syntrichia ruralis var. ruraliformis</i>					

Liste des mousses et lichens du complexe dunaire :

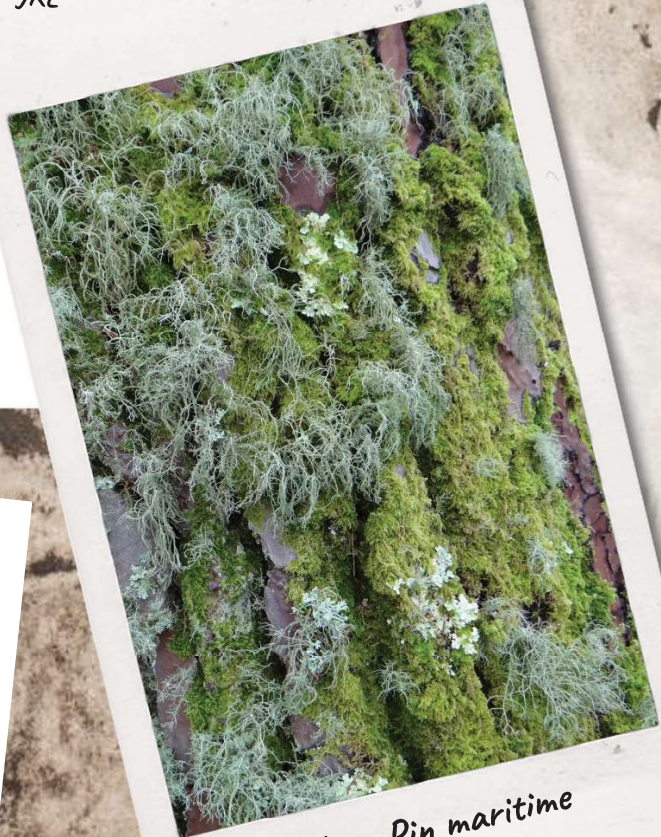
Source : Raphael Jun

Lichens : 22 espèces

Cetraria aculeata
Chrysothrix candelaris
Cladonia caespticia
Cladonia chlorophaea
Cladonia ciliata (2 var.)
Cladonia coniocraea
Cladonia fimbriata
Cladonia foliacea
Cladonia furcata
Cladonia mediterranea
Cladonia polydactyla
Cladonia portentosa
Cladonia pyxidata
Cladonia rangiformis
Cladonia rangiferina
Cladonia squamosa
Enchylium tenax
Evernia prunastri
Flavioparmelia caperata
Hypogymnia physodes
Usnea florida
Xanthoria parietina



Cladonia squamosa.
Crédit photo : JKL



Ecorce Vieux Pin maritime
Lichen et Mousse
Crédit photo : PT

Mousses : 7 espèces

Campylopus introflexus
Ceratodon purpureus
Dicranum scoparium
Hypnum cupressiforme
Leucobryum glaucum
Polytrichum juniperinum
Tortula ruraliformis

Liste des espèces de faune :

Les Vertébrés

Sources : LPO, Cistude nature, Linnéenne de Bordeaux, Fédération des Pêcheurs de Gironde, Equipe de la RNN, Réseau avifaune* ONF.

Oiseaux : 124 espèces

Nom vernaculaire	Nom latin	Liste rouge FR	Statuts
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	LC	Nicheur
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	LC	Nicheur possible
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	NT	Nicheur
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	LC	Nicheur
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	LC	Nicheur
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	LC	Migration
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	NT	Hivernant
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	LC	Hivernant
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	LC	De passage
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	LC	De passage
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	CR	Nicheur possible
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC	Nicheur
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	LC	Nicheur
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	LC	Nicheur
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	NT	Nicheur
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	VU	Nicheur
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	LC	Nicheur
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	LC	Nicheur
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	NA	De passage
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	NT	Nicheur
Busard St Martin	<i>Circus cyaneus</i>	NA	De passage
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	NA	Nicheur
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	NA	Nicheur possible
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	LC	Nicheur
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	LC	Nicheur possible
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	VU	Nicheur
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	LC	Nicheur possible
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	LC	Nicheur possible
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	LC	Nicheur
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	LC	Nicheur
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	VU	Nicheur
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	LC	Nicheur

Nom vernaculaire	Nom latin	Liste rouge FR	Statuts
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	LC	Nicheur
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	LC	Nicheur
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	LC	Nicheur
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	LC	Nicheur
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	LC	Nicheur
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC	Nicheur
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	LC	Nicheur
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NT	Nicheur
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	LC	Nicheur
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC	Nicheur
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	LC	Nicheur
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	EN	Nicheur
Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>	NA	De passage
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	LC	Nicheur
Gallinule Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	LC	Nicheur
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LC	Nicheur
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	NT	Nicheur
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	NA	De passage
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	NA	De passage
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	NA	De passage
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	LC	De passage
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	LC	Nicheur possible
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	VU	Nicheur
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	LC	Nicheur
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	LC	Nicheur
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	LC	Nicheur
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	LC	Hivernant
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	LC	Nicheur
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	LC	Nicheur
Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>	DD	Hivernant
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	LC	Nicheur
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	LC	Nicheur
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	DD	De passage
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	DD	De passage
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	LC	Nicheur
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	LC	Nicheur
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	VU	Nicheur
Locustelle lusciniôïde	<i>Locustella luscinioides</i>	EN	Nicheur
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	NT	Nicheur
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	LC	Nicheur
Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	NA	Hivernant
Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	VU	Nicheur
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	DD	De passage
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	DD	Migration
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LC	Nicheur
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	LC	Nicheur

Nom vernaculaire	Nom latin	Liste rouge FR	Statuts
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LC	Nicheur
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC	Nicheur
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	LC	Nicheur
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	NA	Hivernant
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	LC	Nicheur
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC	Nicheur
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	NA	De passage
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	NA	Migration
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	NA	De passage
Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	VU	De passage
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	LC	Nicheur
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LC	Nicheur
Pic épeichette	<i>Dryobates minor</i>	VU	Nicheur
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	LC	Nicheur possible
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	LC	Nicheur
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC	Nicheur
Pingouin torda	<i>Alca torda</i>	DD	Hivernant
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC	Nicheur
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	LC	Nicheur
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	LC	Nicheur
Pouillot à grands sourcils	<i>Phylloscopus inornatus</i>	NA	Migration
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	LC	Nicheur
Pouillot de Pallas	<i>Phylloscopus proregulus</i>	NA	Migration
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	LC	Nicheur
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	NT	Nicheur
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	LC	Nicheur
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	NA	Hivernant
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	LC	Nicheur
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LC	Nicheur
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	LC	Nicheur
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC	Nicheur
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	LC	Nicheur
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	LC	Nicheur possible
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	VU	Nicheur
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	LC	Nicheur
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	NA	Migration
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	VU	Nicheur possible
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	NT	Nicheur
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	NA	Hivernant
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	LC	Nicheur
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	VU	Nicheur
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	LC	Nicheur
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	DD	Migration
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	LC	Nicheur
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	NT	Nicheur
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	VU	Nicheur

Chauve-souris : 13 espèces

Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
Murin de Natterer (*Myotis nattereri*)
Noctule commune (*Nyctalus noctula*)
Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)
Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)
Oreillard roux (*Plecotus auritus*)
Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*)
Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*)
Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*)
Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)

Reptiles : 15 espèces

Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)
Coronelle girondine (*Coronella girondica*)
Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)
Couleuvre à collier (*Natrix natrix*)
Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*)
Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*)
Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)
Lézard des murailles (*Podacris muralis*)
Lézard ocellé (*Timon lepidus*)
Lézard vert (*Lacerta viridis*)
Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)
Orvet (*Anguis fragilis*)
Tortue de Floride (*Trachemys scripta*)
Tortue serpentine (*Chelydra serpentina*)
Vipère aspic de Zinniker (*Vipera aspis zinnikeri*)



Lézards ocellés «squattant» le terrier
des lapins de garenne

Crédit photo : AB

Amphibiens : 10 espèces

- Crapaud calamite (*Bufo calamita*)
- Crapaud épineux (*Bufo spinosus*)
- Grenouille agile (*Rana dalmatina*)
- Grenouille de Perez (*Rana perezi*)
- Grenouille verte (*Rana esculenta*)
- Rainette ibérique (*Hyla molleri*)
- Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*)
- Salamandre commune (*Salamandra salamandra*)
- Triton marbré (*Triturus marmoratus*)
- Triton palmé (*Triturus helveticus*)



Crapaud calamite
(*Bufo calamita*)

Poissons : 17 espèces

- Ablette (*Alburnus alburnus*)
- Anguille (*Anguilla anguilla*)
- Black bass (*Micropterus salmoides*)**
- Brème (*Abramis brama*)
- Brochet commun (*Esox lucius*)
- Brochet aquitain (*Esox aquitanicus*)
- Carpe (*Cyprinus carpio*)
- Gambusi du texas (*Gambusia affinis*)**
- Gardon (*Rutilus rutilus*)
- Goujon (*Gobio gobio*)
- Grémille (*Gymnocephalus cernuus*)
- Perche (*Perca fluviatilis*)
- Poisson chat (*Ictalurus melas*)**
- Rotengle (*Scardinius erythrophthalmus*)
- Sandre (*Stizostedion lucioperca*)
- Silure glane (*Silurus glanis*)**
- Tanche (*Tinca tinca*)

En rouge : espèces invasives et/ou introduites



Rainette ibérique
(*Hyla molleri*)

Les Invertébrés

Source : Linnéenne de Bordeaux,
Equipe de la RNN, Claire Jacquet,
Nicolas Moulin.

Plus de 800 espèces d'Insectes:

Dans les listes ci-dessous ne sont citées que les espèces patrimoniales (rares ou protégées)

Trichoptères : 1 espèce

Psocoptères : 10 espèces

Mégaloptères : 1 espèce

Plécoptères : 1 espèce

Diptères : 25 espèces

Mécoptères : 1 espèce

Dermaptères : 1 espèce

Hyménoptères : 9 espèces

Ephéméroptères : 2 espèces

Mantoptères : 1 espèce

Lépidoptères : 39 espèces

Mantis religiosa



Dorytomus salicinus



Bidessus grossepunctatus



Coeliodes rubicundus



Mâle de Lucane Cerf-Volant
(*Lucanus cervus*)

Crédit photo : PT

Tilloidea unifasciata



Dissoleucas niveirostris



Sphaerius acaroides



Cymindis axillaris





Calosoma sycophanta



Lucanus cervus ♀

Lucanus cervus ♂



Coléoptères :
455 espèces dont :

- Acanthocinus griseus*
- Allecula morio*
- Ampedus aurilegulus*
- Bagous limosus*
- Bagous sp.*
- Bidessus grossepunctatus*
- Calosoma sycophanta*
- Cardiophorus gramineus*
- Cerambyx cerdo*
- Ceritaxa hoyosi*
- Chlorophorus glabromaculatus*
- Coeliodes rubicundus*
- Curculio rubidus*
- Cymindis axillaris*
- Cyphon hilaris*
- Dissoleucas niveirostris*
- Donacia thalassina*
- Dorytomus salicinus*
- Georissus crenulatus*
- Haliplus fulvus*

- Hydroporus cantabricus*
- Hylis olexai*
- Hymenorus doublieri*
- Hyperaspis reppensis*
- Iberodorcadion fuliginator ssp.obesum*
- Ilyobates nigricollis*
- Microrhagus pygmaeus*
- Oberea pupillata*
- Paederus caligatus*
- Philorizus vectencis*
- Phyllobrotica quadrimaculata*
- Pityophagus ferrugineus*
- Platypus cylindrus*
- Prokraerus tibialis*
- Rhynchaenus testaceus*
- Rugilus rufipes*
- Scopaeus portai*
- Sphaerius acaroides*

Cardiophorus gramineus



Cyphon hilaris





Paederus caligatus



Ilyobates nigricollis

Stenagostus rufus
Stenus assequens
Stenus geniculatus
Stenus nanus
Stenus salinus
Strangalia attenuata
Tachyura parvula
Thanasimus femoralis
Tilloidea unifasciata
Xantholinus gallicus
Zeugophora subspinosa

Hémiptères :

134 espèces dont :

Anthocoris confusus
Ceratocombus coleopratus
Anoscopus albifrons
Circulifer fenestratus
Macropsis fuscula
Macustus grisescens
Muellerianella extrusa
Peritrechus angusticollis
Plinthisus minutissimus
Scolopostethus grandis
Chlamydatus saltitans
Heterocordylus parvulus
Orthocephalus saltator
Phytocoris austriacus
Alloeorhynchus flavipes
Stalia boops
Piesma variabile
Pirates stridulus

Anthocoris confusus



Macropsis fuscula



Pirates stridulus



Locusta migratoria



Acrotylus insubricus

Oedipoda caerulescens



Oedaleus decorus



Calliptamus barbarus



Ruspolia nitidula

Orthoptères : 32 espèces dont :

Acrotylus insubricus
Aiolopus strepens
Aiolopus thalassinus
Calliptamus barbarus
Chorthippus binotatus
Chorthippus vagans
Euchorthippus elegantulus
Locusta migratoria
Myrmeleotettix maculatus
Oedaleus decorus
Oedipoda caerulescens
Oedipoda germanica
Omocestus rufipes
Omocestus viridulus
Paracinema tricolor
Sphingonotus caerulans
Ephippiger ephippiger
Conocephalus fuscus
Ruspolia nitidula
Gryllus campestris
Nemobius sylvestris
Oecanthus pellucens
Pteronemobius heydenii
Gryllotalpa gryllotalpa
Leptophyes punctatissima
Phaneroptera falcata
Tetrix ceperoi
Tetrix subulata
Tetrix undulata
Platycleis affinis
Platycleis albopunctata
Tettigonia viridissima
Mantis religiosa



Leucorrhinie à front blanc (Leucorrhinia albifrons).

Crédit photo : BD

Odonates :

36 espèces dont :

Anax imperator
Anax parthenope
Brachytron pratense
Ceriagrion tenellum
Chalcolestes viridis
Coenagrion puella
Coenagrion pulchellum
Coenagrion scitulum
Crocothemis erythraea
Enallagma cyathigerum
Erythromma lindenii
Erythromma najas
Gomphus pulchellus
Ischnura elegans
Ischnura pumilio
Lestes barbarus
Lestes dryas

Lestes sponsa
Lestes virens
Leucorrhinia albifrons (2008)
Libellula depressa
Libellula fulva
Libellula quadrimaculata
Orthetrum albistylum
Orthetrum brunneum
Orthetrum cancellatum
Orthetrum coerulescens
Oxygastra curtisii
Platycnemis acutipennis
Pyrrhosoma nymphula
Somatochlora flavomaculata
Sympecma fusca
Sympetrum foscolumbii
Sympetrum meridionale
Sympetrum sanguineum
Sympetrum striolatum



Clubiona rosserae



Crédit photo : CJ

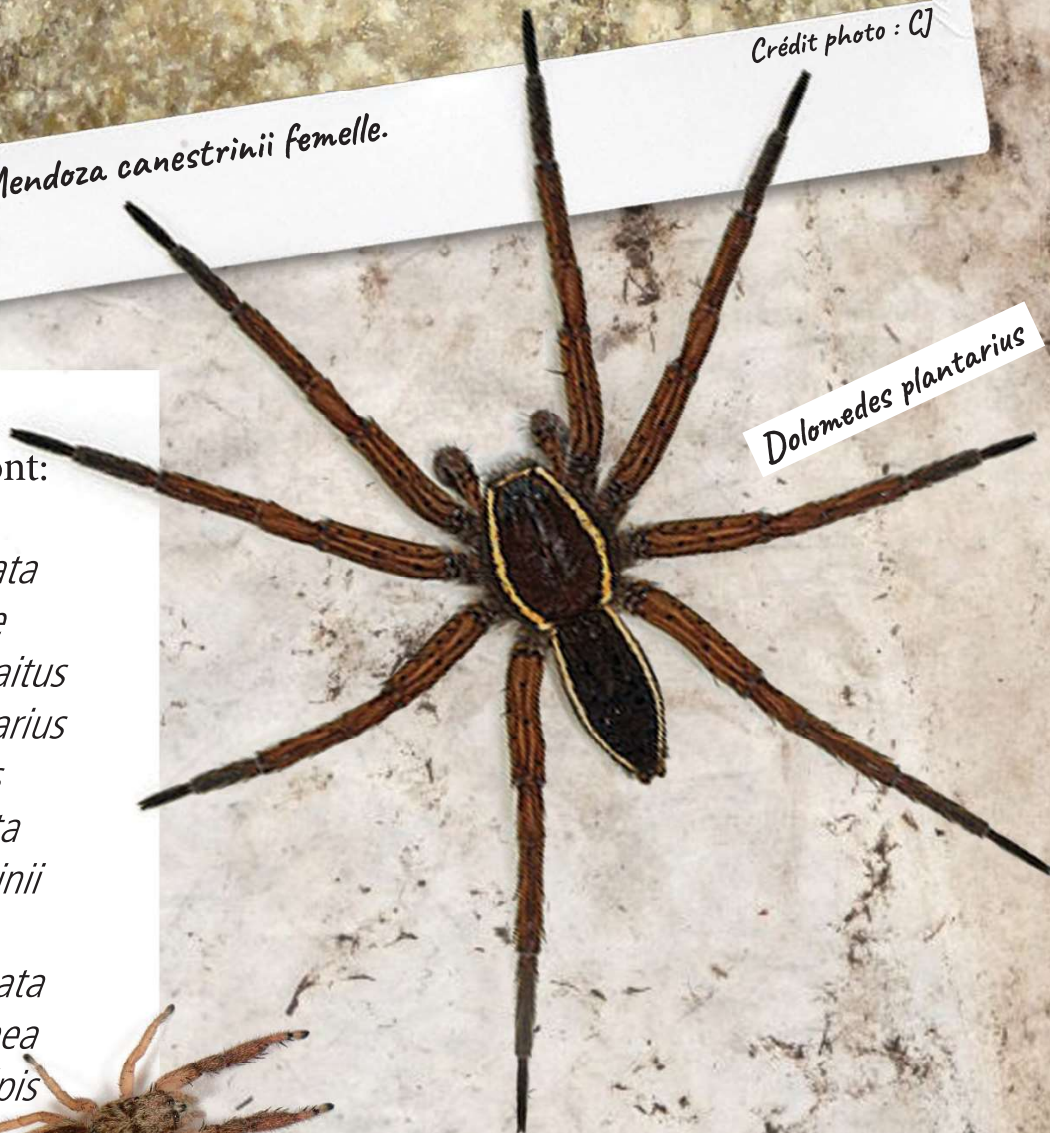
Mendoza canestrinii femelle.



Liocranoeca striata

Araignées :
173 espèces dont:

- Arctosa fulvolineata*
- Clubiona rosserae*
- Dolomedes fimbraitus*
- Dolomedes plantarius*
- Hyptiotes flavidus*
- Liocranoeca striata*
- Mendoza canestrinii*
- Micaria coarctata*
- Rhomphaea rostrata*
- Trebacosa europaea*
- Trochosa spinipalpis*



Dolomedes plantarius



Mendoza canestrinii

11. Lexique

Aire de répartition : Territoire actuel comprenant l'ensemble des localités où se rencontre une espèce.

Association végétale : Unité fondamentale de la phytosociologie*, définie comme un groupement de plantes aux exigences écologiques voisines, organisé dans l'espace, désigné d'après le nom de l'espèce dominante.

Avifaune : Ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée.

Biocénose : Groupements de plantes ou d'animaux vivant dans des conditions de milieu déterminées et unis par des liens d'interdépendance.

Biodiversité : Contraction de « diversité biologique », expression désignant la variété et la diversité du monde vivant. La biodiversité représente la richesse biologique, la diversité des organismes vivants, ainsi que les relations que ces derniers entretiennent avec leur milieu. Elle est subdivisée généralement en trois niveaux : diversité génétique au sein d'une même espèce, diversité des espèces au sein du vivant et diversité des écosystèmes à l'échelle de la planète.

Biotope : Ensemble des facteurs physico-chimiques caractérisant un écosystème ou une station*.

Calcicole : plante qui se rencontre exclusivement ou préférentiellement sur les sols riches en calcium et ne supporte pas les terrains acides.

Fougère aigle
(*Pteridium aquilinum*)



Caulinaire : Relatif à la tige d'un végétal. Zone de croissance de la partie aérienne des végétaux.

Climax : Désigne l'état final d'une succession écologique, l'état le plus stable dans les conditions abiotiques existantes


Communauté végétale : Ensemble structuré et homogène d'organismes vivants évoluant dans un milieu (habitat) donné et à un moment donné

Directive « Habitats naturels, faune, flore sauvages » :

Appellation courante de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « directive Habitats ». Ce texte est l'un des deux piliers au réseau Natura 2000*. Il prévoit notamment la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC), ainsi que la protection d'espèces sur l'ensemble du territoire métropolitain, la mise en œuvre de la gestion du réseau Natura 2000* et de son régime d'évaluation des incidences.

Directive « Oiseaux sauvages » : Appellation courante de la Directive 2009/147/CE du Conseil des communautés européennes du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Ce texte fonde juridiquement également le réseau Natura 2000. Il prévoit notamment la désignation de Zones de protection spéciale (ZPS).

Dynamique de la végétation : En un lieu et sur une surface donnés, modification dans le temps de la composition floristique et de la structure de la végétation. Selon que ces modifications rapprochent ou éloignent la végétation du climax*, l'évolution est dite progressive ou régressive.



Espèce inféodée : Une espèce inféodée à un organisme ou à un milieu est une espèce qui est liée très fortement à cet organisme ou ce milieu et qui peut difficilement vivre sans celui-ci.

Espèce d'intérêt communautaire : Espèce en danger ou vulnérable ou rare ou endémique (c'est-à-dire propre à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique) énumérée : soit à l'annexe II de la directive « Habitats, faune, flore »* et pour lesquelles doivent être désignées des Zones Spéciales de Conservation, soit aux annexes IV ou V de la Directive « Habitats, faune, flore » et pour lesquelles des mesures de protection doivent être mises en place sur l'ensemble du territoire.

Espèce invasive/envahissante : Une espèce invasive, aussi appelée espèce envahissante est une espèce végétale ou animale introduite, volontairement ou non, par l'homme, et qui devient nuisible et menace la biodiversité* locale et l'environnement là où elle s'est naturalisée.

Espèce ou habitat d'intérêt communautaire prioritaire : Espèce ou habitat en danger de disparition sur le territoire européen des États membres. L'Union européenne porte une responsabilité particulière quant à leur conservation, compte tenu de la part de leur aire de répartition* comprise en Europe (signalés par un astérisque dans les annexes I et II de la Directive 92/43/CEE).

Espèce migratrice d'oiseaux : Espèce effectuant des déplacements entre ses zones de reproduction et ses zones d'hivernage, pouvant justifier la désignation d'une Zone de Protection spéciale lorsque le site est régulièrement fréquenté par elles.

Eutrophisation : Processus par lequel des nutriments s'accumulent dans un milieu ou un habitat (terrestre ou aquatique).

Exuvie : Enveloppe que le corps de l'animal a quittée lors de la mue ou de la métamorphose.

Faciès : En botanique, un faciès écologique est un ensemble de caractères physiologiques particuliers au sein d'une formation végétale*. Ces caractéristiques particulières, en général très localisées, permettent de distinguer des spécificités originales au sein des espèces végétales d'un même habitat. Les faciès écologiques sont donc une forme de biodiversité* des associations végétales.

Groupement/Formation végétale : Végétation de physiologie* relativement homogène, due à la dominance d'une ou de plusieurs forme(s) biologique(s).

Habitat d'espèce : Ensemble des compartiments de vie d'une espèce en un lieu donné, il peut comprendre plusieurs habitats naturels. L'habitat d'espèce, défini par des facteurs physiques et biologiques, comprend les zones de reproduction, de nourrissage, d'abri, de repos, de déplacement, de migration, d'hibernation... Ces zones sont vitales pour une espèce pour l'un des stades ou tout son (le) cycle biologique.

Habitat naturel d'intérêt communautaire : Habitat naturel, terrestre ou aquatique, particulier, généralement caractérisé par sa végétation, répertorié dans un catalogue et faisant l'objet d'une nomenclature. Il est à préserver au titre du réseau Natura 2000, considéré comme menacé de disparition à plus ou moins long terme, avec une aire de répartition* naturelle réduite. Habitat particulièrement caractéristique de certains types de milieux ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des régions biogéographiques et pour lequel doit être désignée une Zone spéciale de conservation.

Habitat naturel ou semi-naturel : Cadre écologique qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'un organisme, une espèce, une population ou un groupe d'espèces animale(s) ou végétale(s). Zone terrestre ou aquatique se distinguant par ses caractéristiques géographiques, physiques et biologiques (exemple : un habitat naturel correspond à un type de forêt comme une hêtraie-sapinière ou pessière, un type de prairie etc.).

Patrimonialité d'une espèce/habitat : Il s'agit des espèces protégées, des espèces menacées (liste rouge) et des espèces rares, ainsi que (parfois) des espèces ayant un intérêt scientifique ou symbolique. Le statut d'espèce patrimoniale n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les naturalistes estiment importantes d'un point de vue patrimonial, que ce soit pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

Perturbation : Il s'agit d'un évènement ponctuel qui aboutit à une perte de biomasse au sein de l'écosystème (incendie, broyage...).

Physionomie : Aspect général d'une végétation.

Phytosociologie : Science qui étudie les communautés végétales. Discipline botanique étudiant les relations spatiales et temporelles entre les végétaux et leur milieu de vie, les tendances naturelles que manifestent des individus d'espèces différentes à cohabiter dans une communauté végétale* ou au contraire à s'en exclure.



Réseau Natura 2000 : Réseau écologique européen de sites naturels mis en place en application des Directives Habitats et Oiseaux (25000 sites environ). Son objectif principal est de préserver la biodiversité*, d'assurer le maintien des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire* dans un état de conservation favorable, voire leur rétablissement lorsqu'ils sont dégradés, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, dans une logique de développement durable. Cet objectif peut requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines adaptées. Il est composé des Zones de protection Spéciale (ZPS) et des Zones spéciales de conservation (ZSC).

Station : Étendue de terrain, de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques (mésoclimat, topographie, composition floristique et structure de la végétation spontanée).

Taxon : Unité quelconque (famille, genre, espèce, etc.) de la classification zoologique ou botanique.



Contributeurs

Comité de relecture :

François Bottin,
Marie Fesentieu,
Christelle Chabert-Gorraz,
Valérie Pereira-Martineau,
Fabrice Sin.

**Synthèse des données,
cartographie, conception,
rédaction** : Paul Tourneur

Design graphique & illustration :

GADRIEN CLAIRET

Crédits photographiques

CBNSA :

Grégory Caze (GC)
J.-R. Legallais (JR L)

SEPANSO :

Pascal Grisser (PG)

ONF :

Arnaud Bassibey (AB)
Bernard Devaux (BD)
François Bottin (FB)
Jean-Paul Mangin (JPM)
Paul Tourneur (PT)
Yvan Orecchioni (YO)
Alain Perthuis (AP)
Roman Claveau (RC)

Autres structures :

Claire Jacquet (CJ)
Guy Waterval (GW)
Giada Connestari (GiC)
James K. Lindsey (JKL)
Jean-Bernard Nadeau (JBN)
Ron Knight (RK)

Imprimé par Créacopi
Juin 2020



*Osmonde royale
(Osmunda regalis)*





Office National des Forêts
Agence Landes Nord Aquitaine
Juin 2020
Rédaction Paul Tourneur
Design Graphique & illustration Adrien Clairet
Impression Creacopi

